

# La Selle-sur-le-Bied

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2017

N°35



**Le Maire  
et les membres du Conseil Municipal  
vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour 2017.**



# “ Le mot du maire



**Pascal Delion**  
Maire  
de la Selle-sur-le-Bied

## Sommaire

Le mot du maire .....	03
Vie municipale .....	04
État-civil .....	07
Budget.....	08
Informations pratiques .....	10
Histoire locale.....	16
Du côté de notre école.....	18
Les syndicats .....	19
Assainissement non collectif.....	23
Associations.....	24
Commerçants et artisans.....	29
Sellois à l'honneur.....	31
Calendrier des fêtes 2017 .....	32

## Chers lecteurs Sellois

L'année 2016 s'éloigne, marquée par un attentat et différents événements qui ont frappé notre pays dans un contexte économique et politique fragilisé mais soyons optimistes pour cette nouvelle année qui se présente.

Mon action et celle de mon conseil municipal n'est et ne sera guidée que par la seule volonté de répondre aux défis qui se présentent à nous, dont le principal est, très certainement, d'accompagner chacun dans son quotidien.

Aujourd'hui, les élus locaux se doivent plus que jamais, d'être visionnaires ; pour nous les Maires il nous faut sans cesse anticiper, se battre au quotidien pour tenter de préserver l'avenir de nos petites Communes plus que jamais menacées.

L'information constitue toujours un volet important dans notre volonté de communication et de transparence ; nous vous proposons :

- Le bulletin municipal dans lequel vous pourrez prendre connaissance du bilan complet de l'année écoulée que je peux qualifier de positive et surtout j'associe à cette réussite mes adjoints, les membres du conseil municipal, les agents communaux et tous ceux qui ont permis de voir aboutir les réalisations tant attendues. Les projets 2017 sont également présentés.

- le site internet, tenu à jour et alimenté par Mmes Drouet et Robin.

Notre village change et évolue. Maintenir un commerce, faire venir un médecin font partie de nos batailles quotidiennes.

La vie d'une Commune, ce sont ses entreprises, ses artisans, ses commerces, bref, toutes les forces vives de celle-ci. Je leur adresse un grand merci pour leur investissement.

A toutes les associations qui travaillent dans le domaine social, culturel, du loisir ou sportif, je souhaite bien sûr la réussite dans vos projets et j'adresse mes remerciements à tous les bénévoles qui font un travail exemplaire.

Merci aux enseignants et au personnel des écoles, qui préparent l'avenir de nos jeunes car je sais que cela exige un investissement total de leur part.

Et pour finir, je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement pour l'année 2017, que celle-ci soit paisible et pacifique.

Je vous donne rendez-vous le Samedi 14 janvier 2017 à 18 H à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux.

**Le Maire**  
**P. DELION**



## Votre Conseil Municipal

Nous profitons de ce bulletin pour mettre à jour la composition de votre équipe.

### Le Maire

Pascal DELION - Gonois  
Conseiller communautaire

### Les Adjoints

1<sup>er</sup> adjoint :

- Denis BOUBOL  
Les Hauts de la Selle  
Conseiller communautaire

2<sup>e</sup> adjoint :

- Françoise ROBIN  
Le Poirier des Femmes

3<sup>e</sup> adjoint :

- Laetitia NEVEU - Le Foulon



### Les Conseillers Municipaux

- Ginette BACHELIER  
La Grand' Maison

- Claude DUCREUX  
Les Hauts de la Selle

- René AUTELLET  
Les Renards

- Joëlle GUIGNET  
Les Hauts de la Selle

- Régine CEZEUR  
Le Foulon

- Dominique PERRETIN  
Rue d'Alsace

- Antoine MORIN

Les Davaux  
Remplaçant communautaire

- Nadège CAZIER  
Rue de Bretagne

- Yohan GIDOIN  
Le Marchais Moret

## Réhabilitation de la Boulangerie

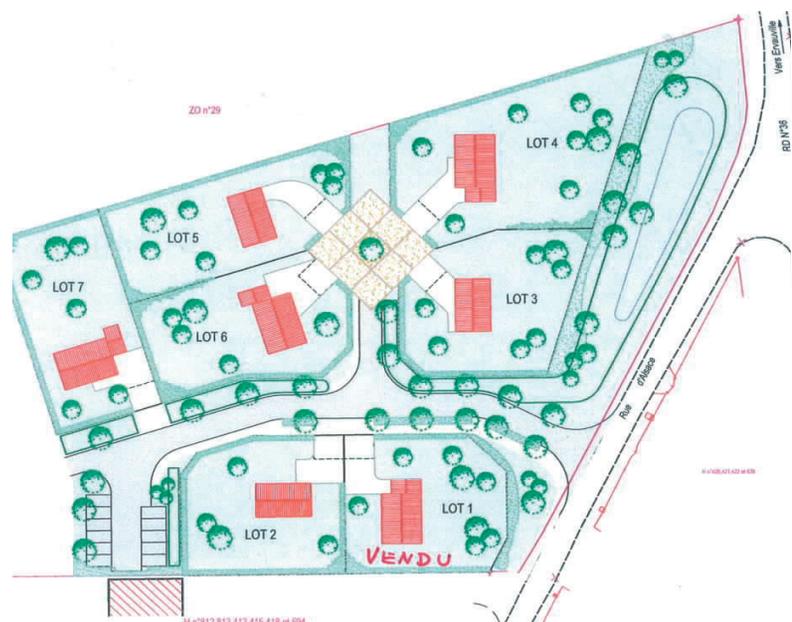
Le Conseil Municipal décide de recourir à l'aide du bureau d'étude **INGENOV 45**, à consulter les architectes pour une fourniture d'une esquisse et un chiffrage pour les travaux de réhabilitation de la boulangerie.

La Commune met à la disposition de Monsieur **FALIGAND**, boulanger-pâtissier de Ferrières-en-Gâtinais, la salle de réunion située place de l'Église, afin d'y faire un dépôt « boulangerie-pâtisserie » ouvert les matins selon les horaires ci-dessous :

**Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 7h45 à 12h45.**

## Lotissement " Les Trente "

6 Lots d'une superficie de 904 m<sup>2</sup> à 1375 m<sup>2</sup> sont encore disponibles. Pour tous renseignements, s'adresser en Mairie.



# Ouverture de la Maison Paramédicale



Les professionnels de santé sont :

Véronique COULON : INFIRMIERE

Marie-Noëlle PROHOM : RÉFLEXOLOGUE

Audrey GUILLOT : INFIRMIERE

Véronique CHARPENET-BOUCHARD :

MAGNÉTISEUR REÏKI

Victoria GASNOT-PLAY : PSYCHOLOGUE

# Ouverture de la Micro-Crèche et du Parking des Écoles

Ouverte début novembre, la micro-crèche, réalisée par la communauté de communes du Betz et de La Cléry (CCBC), a été inaugurée, ainsi que la maison paramédicale.

Après avoir coupé le traditionnel ruban tricolore, le maire a invité ses hôtes à traverser la chaussée pour se rendre dans la maison paramédicale qui abrite sur deux niveaux et 200 mètres carrés, six bureaux, une salle d'attente, un accueil et un appartement de fonction. Un médecin généraliste est encore attendu aux côtés des deux infirmières, du psychologue, du réflexologue et de la magnétiseuse qui exercent depuis cet été. Le montant de l'opération s'élevé à 650.000 euros.

Aux 33 et 35, rue de Bretagne, les participants ont été agréablement surpris par l'architecture de la micro-crèche avec ses matériaux nobles : la pierre et le bois. À la grange, entièrement refaite, de l'ancienne laiterie, cédée gratuitement par la ville à la CCBC et qui abrite une salle d'activités de 50 mètres carrés, deux

salles de repos, des sanitaires, un réfectoire et une cuisine, ont été accolés. Une avancée résolument contemporaine, est vouée à l'accueil et au relais assistantes maternelles.

Capacité d'accueil de onze berceaux

Au total, pas moins de 300 mètres carrés de locaux permettent d'accueillir onze enfants dans les conditions les meilleures. Sur l'arrière, un parking financé par la CCBC et la ville s'adresse aussi bien aux parents des enfants de la micro-crèche qu'à ceux du groupe scolaire.

Là encore le coût de l'opération est élevé : près de 750.000 euros. Mais la CCBC a bénéficié de subventions de l'État, de la Région et de la Caf qui ont permis de couvrir les deux-tiers de la dépense.



*Pascal Delion, maire, et Lionel de Rafelis, président de la CCBC, ont accueilli une cinquantaine de personnalités locales parmi lesquelles le sous-préfet Paul Lavielle, le député-maire de Montargis Jean-Pierre Door et le sénateur Jean-Noël Cardoux.*

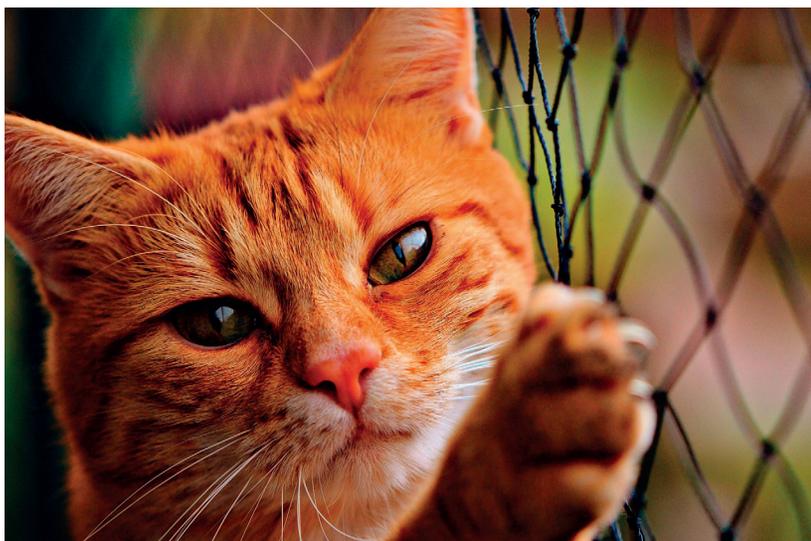
Par ailleurs, Lionel de Rafelis, président de la CCBC, a souhaité que la micro-crèche, particulièrement attendue par les salariés des entreprises agroalimentaires de la zone d'activité de la Sablière, permette de rééquilibrer le déficit en matière de garde d'enfants collective à l'est du territoire.



# Fourrière Animale Départementale Création d'un Syndicat

Vu le courrier de Monsieur Frédéric CUIILLERIER, président de l'Association des Maires du Loiret en date du 15 juin 2016 évoquant les difficultés de l'association de gestion du refuge des animaux (AGRA) de Chilleurs-aux-Bois et la solution préconisée de créer un syndicat mixte de niveau départemental dans le but d'apporter une solution aux dites difficultés, le Maire expose au Conseil Municipal que dans l'optique de conserver un service de fourrière pour un coût le plus proche possible de celui actuellement à la charge de la Commune, il y a nécessité de créer un syndicat de niveau départemental à qui serait confiée la compétence pour créer et prendre en charge la fourrière animale pour le compte des Communes et Communautés compétentes adhérentes : il n'existe pas dans le département d'autre structure de type fourrière animale hormis celle gérée par l'AGRA dont la situation juridique n'est plus viable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de demander aux représentants de l'Etat du Loiret la création d'un syndicat mixte compétent pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés compétentes adhérentes couvrant un périmètre comprenant le territoire des communes et communautés et comprenant notamment le territoire communal.



# Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne



Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à l'occasion de la fusion de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry avec la Communauté de Communes de Château-Renard à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, il y a lieu d'élire deux conseillers communautaires parmi les trois conseillers communautaires actuels.

Messieurs Pascal DELION et Denis BOUBOL sont élus en qualité de conseillers communautaires.

Les services administratifs de la CCBC ont été transférés à CHÂTEAU-RENARD, 569 Route de Châtillon-Coligny.

# Programme Voirie 2016

## Travaux

Le Maire présente au Conseil Municipal l'estimation totale du programme voirie 2016 établi par le bureau d'étude ECMO en concertation avec la commission « Voirie ».

Après avoir étudié les différents travaux, la commission voirie propose au Conseil Municipal de retenir le programme suivant dont le montant s'élève à 78 700.00 € HT.

- Impasse des Landes	23 600.00 € HT
- Les Carcas	12 000.00 € HT
- Route des Soupions au cimetière	23 500.00 € HT
- Route entre la Grand Maison et les Soupions	2 500.00 € HT
- Marchais Mousseux	600.00 € HT
- Les Plantes	3 500.00 € HT
- La Grand Maison (nouvelle voirie)	13 000.00 € HT



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de retenir ces travaux dont le montant est communiqué ci-dessus.

## État-civil (Au 26 décembre 2016)

### Naissances

- Sélène CARON  
le 1<sup>er</sup> janvier 2016
- Lola LOISEAU  
le 5 janvier 2016
- Julie FARARICE JEAMPIERRE  
le 17 janvier 2016
- Elouan MOUTON  
le 19 avril 2016
- Soane TOLLENBOOM  
le 22 mai 2016
- Diyae SOURHOU  
le 9 juin 2016
- Emilien LEDROIT  
le 30 juin 2016
- Maël DUBOUILH  
le 6 septembre 2016
- Thibane PINON  
le 19 octobre 2016

### Mariages

- David LAURENT  
et Laurence GINIoux  
le 13 février 2016
- Alain XANDRI  
et Marie DABET  
le 14 mai 2016
- Sonia CHÉROT  
et Élise HOUDRAY  
le 18 juin 2016
- Morgane CUCCIARDI  
et Myriam PONCET  
le 3 septembre 2016
- Guy OGIER  
et Angeline DELLIER  
le 26 novembre 2016

### Décès

- Joël DELORME  
le 1<sup>er</sup> janvier 2016
- Christiane TEYSSANDIER  
le 7 janvier 2016
- Denise BOURGEOIS  
le 21 janvier 2016
- Philippe LEBLANC  
le 12 février 2016
- Jean SANDOUX  
le 22 février 2016
- Régis GUERIN  
le 20 avril 2016
- Daniel CANAULT  
le 26 avril 2016
- Charlotte PAOLI  
le 2 mai 2016
- Jeannine BONNAMI  
le 29 mai 2016
- Guy MALLET  
le 3 juin 2016
- Patrick GUERIN  
le 9 juillet 2016
- Madeleine THIBAUT  
le 10 août 2016
- Jeanne LEFEVRE  
le 26 août 2016

# La commune en chiffres pour 2016

Les Comptes Administratifs 2015 ont été votés le 11 Avril 2016 lors du Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge, M. DUCREUX Claude, Conseiller municipal. Municipal.

Les budgets Primitifs de 2016 ont également été votés par ce même Conseil.  
En ressortent les éléments suivants :

## Budget CCAS : Aide Sociale : Subvention issue de la commune

- a) Le Compte Administratif 2015 présente un excédent de Fonctionnement : 709,07 €
- b) Le Budget Primitif 2016 : le fonctionnement présente un total Dépenses de 5 482,00 €, financé par une subvention de la commune.

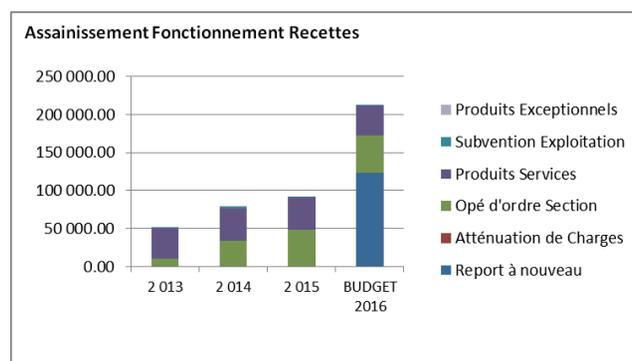
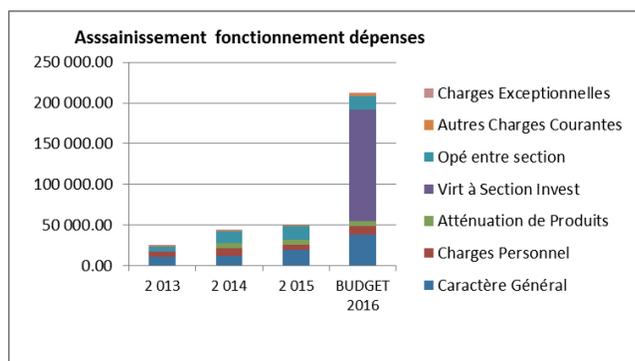
Ce budget est amené à disparaître selon la loi N°2015-991 du 7 août 2015 à compter du 1er janvier 2017, mais le Conseil Municipal ne remet pas en cause la poursuite des actions sociales qui seront intégrées directement dans le budget de la Commune.

## Budget Lotissement « les Trente » : Recettes en fonction des ventes de terrain

- a) Compte Administratif 2015 : excédent de fonctionnement de 0.23 €
- b) Budget Primitif 2016 : Section fonctionnement, un total de 280 840.46 € (variation de stocks) et la Section Investissement pour un total de 280 838.46 € (variation de stocks)

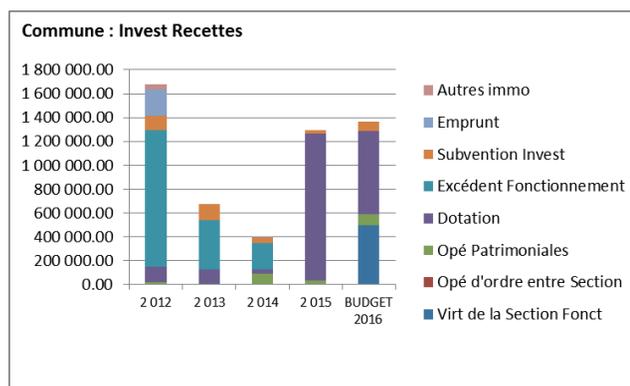
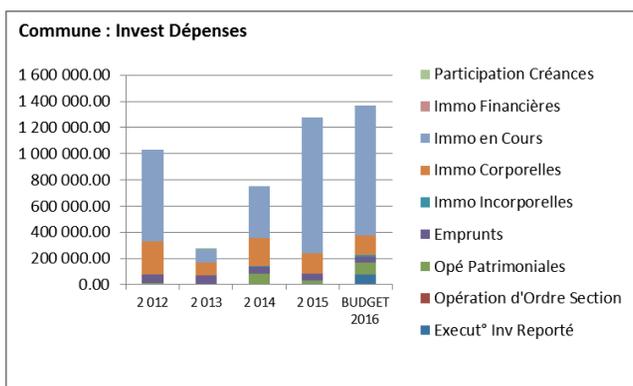
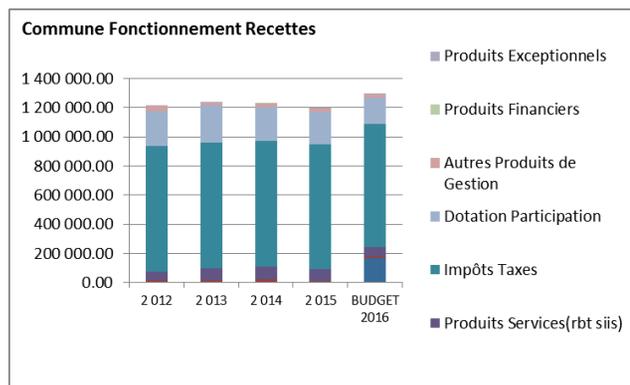
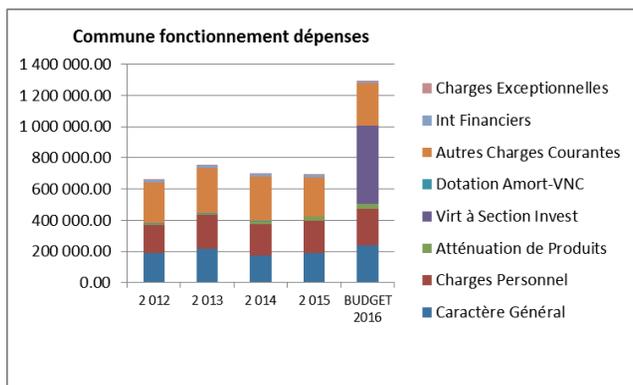
## Budget Assainissement : Recettes générées par les redevances d'assainissement collectif

- a) Compte Administratif 2015 : Excédent de fonctionnement de 123 315,09 € et un excédent d'investissement de 64 090,25 €
- b) Budget Primitif 2016 : Équilibre Dépenses et Recettes pour la Section fonctionnement d'un total de 212 393,00 € et Équilibre Dépenses et Recettes pour la Section investissement d'un total de 217 914,00 €



## Budget Communal :

- a) Compte Administratif 2015 : Excédent de Fonctionnement de 697 326,30 € et Déficit d'Investissement de 75 150,50 €
- b) Budget Primitif 2016 : Equilibre Dépenses Recettes de la Section Fonctionnement pour un total de 1 295 827,00 € et Equilibre Dépenses Recette pour la Section d'investissement pour un total de 1 367 979,00 €



**Zoom sur les Dotations :**

	2 012	2 013	2 014	2 015	BUDGET 2016
<b>Fonctionnement Recettes</b>					
Impôts Taxes	861 518,16	865 282,25	863 553,55	860 738,09	844 561,00
<i>Taxe Hab+foncière</i>	357 550,00	374 901,00	382 667,00	388 322,00	392 883,00
<i>Compensation CFE-CVAE</i>	286 272,00	273 342,00	272 842,00	272 490,00	270 765,00
<i>FNGIR</i>	132 510,02	134 673,00	134 673,00	134 673,00	134 673,00
<i>Taxe Pylone Electrique</i>	40 518,00	37 341,00	38 601,00	39 537,00	39 000,00
<i>Taxe sur Electricité</i>	22 386,17	14 727,00	11 045,00	7 364,00	7 000,00
<i>Droit Mutation</i>	22 099,09	24 582,48	23 551,03	18 123,49	0,00
<i>Divers</i>	182,88	5 715,77	174,52	228,60	240,00
Dotation Participation	240 451,92	252 458,01	236 390,27	216 601,66	185 299,00
<b>Total</b>	<b>1 101 970,08</b>	<b>1 117 740,26</b>	<b>1 099 943,82</b>	<b>1 077 339,75</b>	<b>1 029 860,00</b>

Depuis quelques années, l'État diminue ses Dotations à l'égard des Régions, des Départements, des Communautés de Communes et bien sûr, des Communes. Suite au désengagement de l'État dans certains domaines (par exemple le RSA qui est du ressort du Département depuis 2 ans, avec des dotations de l'État réduites à 50% de la valeur), d'autres dépenses sont venues impacter les différents budgets de la hiérarchie. La Commune de La-Selle-sur-le-Bied a pris la décision de ne pas augmenter les taux de taxation, ce qui n'est pas forcément le cas des différents organismes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, toutes les Communes devaient adhérer à une Communauté de Communes—création de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry—, dans le but de mutualiser certaines compétences. Mais, depuis un an, la loi NOTRe impose à ces Communautés de Communes de se regrouper selon certains critères, et d'élargir leurs domaines de compétences, ce qui nécessite parfois de nouvelles structures, et forcément des dépenses de fonctionnement supplémentaires. Pour ce faire, les

prochaines taxes d'habitation, foncières, CFE, CVAE..., se verront imputer d'une ligne complémentaire pour l'intercommunalité.

Toujours pour le bien-être de nos administrés, la Commune continue ses lignes d'investissements—sans emprunt—:

- Les Travaux « Maison Paramédicale » sont terminés, et elle accueille depuis début septembre des professionnels de santé.

- En juin 2015, la commune a fait l'acquisition—pour 70 000 €—des bâtiments de la Boulangerie au cœur de notre village. Les travaux de réhabilitation pour le commerce et le logement sont toujours en cours d'étude.

- Le nouveau Parking des Écoles—proche de la Mini-crèche—est terminé

- Éclairage public : Sente de Sologne

- Acquisition d'un tracteur et d'une débroussailluse pour les accotements

- Différents travaux de voirie sur le territoire

Certains travaux s'achèvent, d'autres vont reprendre, mais en ayant toujours un œil sur les chiffres de la Commune...

**Mairie :** 18 rue du Limousin  
45210 La Selle-sur-le-Bied  
Tél. : 02 38 87 30 02  
Fax : 02.38.87.32.65  
mairie-la-selle-sur-le-bied@wanadoo.fr  
Horaires d'ouverture de la Mairie :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi et  
samedi matin de 9h à 12h et le  
mardi et jeudi de 14h à 18h30.

**École maternelle  
et primaire :**  
Directrice Madame SELINGANT :  
02 38 87 33 81

**Garderie périscolaire,  
École de la Selle :**  
Mairie de La Selle-sur-le-Bied :  
02 38 87 30 02

**Halte garderie :**  
Courtenay : 02 38 97 46 73  
Ferrières : 02 38 96 68 88

**Collège de Courtenay**  
47 rue des Rosettes  
Principale : Madame BAILLOUX  
Secrétariat : 02 38 97 41 23  
Vie scolaire : 02 38 97 23 10

**Transports scolaires  
collèges et lycées**  
(mairie de Courtenay)  
Permanences les lundis de 10h à 12h  
02 38 97 40 46 - STSC45@voila.fr  
« Urgence intempéries »,  
infos sur la circulation des cars :  
www.ulys-loiret.com

**Agence postale communale,  
Bibliothèque**  
Place de l'Île de France  
Mardi, mercredi, jeudi et samedi  
de 8h30 à 12h - 02 38 92 82 23

**Syndicat des eaux de la  
Vallée de la Cléry**  
Rue de Champagne  
45210 La Selle-sur-le-Bied  
02 38 87 30 59  
syndicat.clery@orange.fr

**Trésor public**  
15 rue Aristide Briand  
45320 Courtenay  
02 38 97 41 13

## Union Nationale des Combattants



L'U.N.C. de la Selle-sur-le-Bied vous annonce l'évènementiel pour 2017.

**Nous fêtons le Centenaire 1914-1918 de l'U.N.C.**

De nombreuses personnalités assisteront à cette grande journée de commémoration patriotique afin d'honorer tous nos soldats morts pour la FRANCE. Un concert au ZENITH d'ORLEANS sera donné en clôture le 7 Octobre 2017 à 20 H avec l'Orchestre symphonique de la Garde Républicaine, le pianiste François-Joël THOLLIER et la musique d'ORLEANS. Venez nombreux

Section de La Selle-sur-le-Bied :  
Chez M. Richard SCHULER • 13 Ha-  
meau de la Roche 45210 MERINVILLE  
Tél. 02.38.87.25.41 - 06.08.07.65.33  
• richard.schuler862@orange.fr

## Tarifs location Salle Polyvalente



Commune :	250€/ Journée 340€/ Week-end
Hors Commune :	420€/ Journée 500€/ Week-end
Traiteur :	600€

## Accueil de loisirs communautaire

**La Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne propose un accueil de loisirs dans les locaux de l'école maternelle, impasse des Landes. Tous les mercredis après-midi de 12 h à 18 h en période scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans.**

Informations complémentaires et inscriptions auprès de la garderie périscolaire de La Selle-sur-le-Bied.

## Urgences

SAMU 15
Pompiers 18 ou 112 <i>d'un portable</i>
Gendarmerie 17
Hôpital d'Amilly 02 38 95 91 11
Pharmacie de la Cléry 02 38 87 34 99
Centre Anti-Poison Tours 02 47 66 85 11
Enfance maltraitée 119

## Horaires de la déchetterie

Tél. : 06 75 22 22 46  
Dans le courant de l'année 2017,  
des cartes d'accès seront délivrées.

Horaires	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Mardi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h30

Fermée dimanches et jours fériés.



## Le site internet de la mairie s'invite dans vos maisons

Découvrez le site internet de votre commune [www.lasellesurlebled.fr](http://www.lasellesurlebled.fr)

Nouveau : un service de « Lettre d'information » envoi mensuellement les nouveautés et agenda aux abonnés, c'est pourquoi, nous vous invitons à vous inscrire pour recevoir les « news » de la commune, en vous connectant sur le site.

Cet outil vous permettra de vous tenir informé des actualités et événements locaux, retrouver toutes les informations pratiques et utiles au quotidien pour vous et votre famille et, pour simplifier vos démarches, accéder aux services et formalités en ligne.



Ce site a été conçu pour permettre un accès facile et intuitif à l'information : Le visiteur accède à 5 grandes thématiques « Mairie », « Vie quotidienne », « Enfance Jeunesse », « Sport », « Loisirs et Patrimoine » ainsi qu'à des accès directs aux contenus les plus recherchés.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la commune sur votre ordinateur, TV, tablette, smartphone...

## Gâtinais emploi allège votre quotidien !

Depuis sa création en 1995, Gâtinais emploi c'est déjà 1 900 personnes qui ont été mises en situation de travail. C'est aussi 320 000 heures de travail effectuées auprès des particuliers, des entreprises, des associations et des collectivités locales, pour la réalisation de travaux dans les domaines suivants :

- Ménage, nettoyage, repassage, lavage des vitres
- Entretien intérieur et extérieur de la maison
- Tonte, désherbage, bêchage, taille...
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Préparation de repas

Aucune démarche administrative – rapidité – facilité.

**Certaines prestations** ouvrent droit à des avantages fiscaux selon la réglementation en vigueur.

### Attention :

Gâtinais emploi ne vous fournit que la main d'oeuvre (c'est à vous de fournir le matériel).

Notre équipe se tient à votre disposition pour vous donner des renseignements complémentaires et vous communiquer nos tarifs.

### Bienvenue :

Le 5 janvier 2015 nous avons accueilli, Corinne POMMEREAU qui a rejoint notre équipe pour nous aider dans le développement et la communication auprès des collectivités territoriales, en leur présentant Gâtinais emploi ainsi que notre offre de service.



**Gâtinais emploi**  
1 rue Jean-Jacquemain  
45210 Ferrières en Gâtinais  
Tél : 02.38.96.69.06.  
Site : [www.gatinais-emploi.fr](http://www.gatinais-emploi.fr)

## ATTENTION !



## MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS ?

### LE MONOXYDE DE CARBONE EST UN GAZ TOXIQUE.

En région Centre-Val de Loire, en 2014, 106 personnes ont été intoxiquées de manière accidentelle par du monoxyde de carbone. Deux en sont décédées et 44 ont été hospitalisées. Les intoxications dans l'habitat représentaient 80 % des cas. Le monoxyde de carbone peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

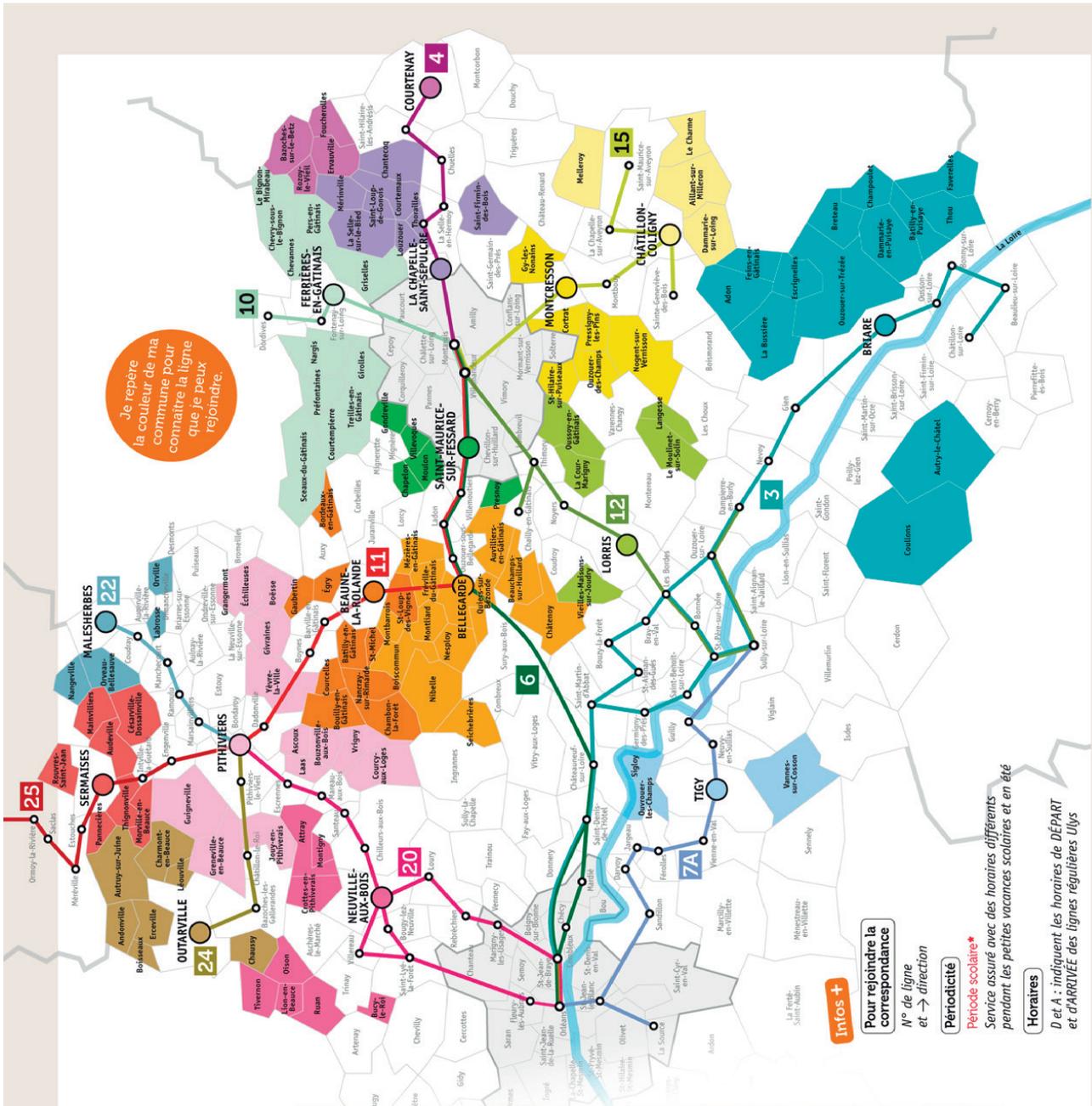
### LES BONS GESTES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE :

- ▶ Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. ;
- ▶ N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer ;
- ▶ N'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le logement ;
- ▶ Les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : ne les installez pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave ;
- ▶ Utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération ;
- ▶ Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler dans votre logement (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.) ;
- ▶ Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

### EN SAVOIR PLUS :

[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) > SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

[www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr](http://www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr) > AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ CENTRE-VAL DE LOIRE



Je repère la couleur de ma commune pour connaître la ligne que je peux rejoindre.

## ULYS PROXIMITÉ

Le service sous réservation qui vous emmène vers la ligne régulière Ulys la plus proche.

J'habite	Je vais à	Pour rejoindre la correspondance	Jours de fonctionnement	Périodicité	Horaires
Beaune-la-Rolande Arrêt: "Poste"	Orléans	Ligne 11 → Montargis	Lundi à vendredi	Période scolaire* Toutes périodes	D : 6h55 A : 19h06 D : 6h43 ou 7h58 A : 18h02 ou 19h17
Bellegarde Arrêt: "M <sup>lle</sup> Leclerc"	Orléans	Ligne 11 → Pithiviers	Lundi à vendredi	Période scolaire* Toutes périodes	D : 7h07 A : 17h53 D : 7h05 A : 18h56
Briare Arrêt: "Emaux"	Gien	Ligne 3 → Gien	Lundi à samedi	Toutes périodes	D : 5h35 ou 7h25 A : 17h46 ou 19h26
Châtillon-Coligny Arrêt: "Mairie"	Montargis	Ligne 15 → Montargis	Lundi à vendredi	Période scolaire* Toutes périodes	D : 7h02 A : 19h02 D : 6h42 A : 19h12
Courtenay Arrêt: "Place H. Combes"	Montargis	Ligne 10 → Montargis	Lundi à vendredi	Toutes périodes	D : 6h58 A : 18h48
Ferréris-en-Gâtinais Arrêt: "Place St-Macé"	Montargis	Ligne 4 → Montargis	Lundi à samedi	Toutes périodes	D : 7h02 A : 18h45 D : 6h56 A : 18h48
La Chapelle-St-Sépulchre Arrêt: "Mairie"	Montargis	Ligne 22 → Pithiviers	Lundi à samedi	Toutes périodes	D : 7h00 ou 8h16 A : 18h55
Lorris Arrêt: "Collège"	Montargis	Ligne 12 → Montargis	Lundi à samedi	Toutes périodes	D : 7h17 A : 18h48 D : 7h07 A : 19h08
Malesherbes Arrêt: "Bibliothèque"	Pithiviers	Ligne 20 → Pithiviers	Lundi à samedi	Période scolaire* Toutes périodes	D : 7h05 ou 7h45 A : 18h00
Montcresson Arrêt: "La Bonne Dame"	Montargis	Ligne 15 → Montargis	Lundi à samedi	Toutes périodes	D : 6h50 A : 18h00 D : 7h05 ou 7h45 A : 18h30 ou 19h15
Neuville-aux-Bois Arrêt: "Stade"	Orléans	Ligne 24 → Pithiviers	Lundi à samedi	Période scolaire* Toutes périodes	D : 6h30 ou 7h45 A : 18h13 ou 19h28
Ouarville Arrêt: "Ecoles"	Orléans	Ligne 6 → Orléans	Lundi à samedi	Toutes périodes	D : 7h01 A : 18h55 D : 6h18 A : 18h40
Pithiviers Arrêt: "Mail Sud"	Orléans	Ligne 20 → Orléans	Lundi à samedi	Toutes périodes	D : 6h30 ou 7h15 A : 18h30 ou 19h25
St-Maurice-sur-Pessard Arrêt: "Ancienne Gare"	Orléans	Ligne 6 → Orléans	Lundi à samedi	Toutes périodes	D : 6h30 ou 7h15 A : 18h30 ou 19h25
Sermaises Arrêt: "Rue de Paris"	Orléans	Ligne 25 → Pithiviers	Lundi à samedi	Toutes périodes	D : 6h30 ou 7h15 A : 18h30 ou 19h25
Tigy Arrêt: "Eglise"	Orléans	Ligne 7A → Orléans	Lundi à samedi	Toutes périodes	D : 6h30 ou 7h15 A : 18h30 ou 19h25

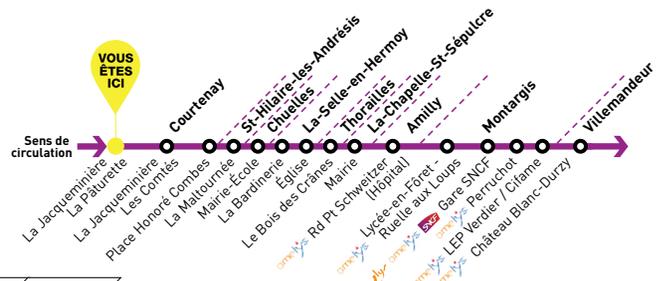
**infos +**  
**Pour rejoindre la correspondance**  
 N° de ligne  
 et → direction  
**Périodicité**  
 Période scolaire\*  
 Service assuré avec des horaires scolaires et en été pendant les petites vacances scolaires et en été  
**Horaires**  
 D et A : indiquent les horaires de DÉPART et d'ARRIVÉE des lignes régulières Ulys

Renseignements et réservation  
**0 800 00 45 00** Service & appel gratuits

## LIGNE 4 direction Montargis

### Horaires de votre car

du 3 novembre 2016 au 2 septembre 2017 inclus



Jours de fonctionnement	PÉRIODE SCOLAIRE			VACANCES SCOLAIRES + ÈTE		PÉRIODE SCOLAIRE		VACANCES SCOLAIRES		VOYAGE CIRCULANT TOUTE L'ANNÉE		PÉRIODE SCOLAIRE	
	lundi à vendredi	lundi à vendredi	samedi	lundi à samedi	lundi à samedi	lundi à samedi	lundi à samedi	lundi à samedi	mercredi samedi	dimanche et jours fériés			
<b>COURTENAY</b>	La Jacqueminière La Pâturette	6:27	*	6:37	6:37	8:07	11:32	14:26					
	La Jacqueminière Les Comtés	6:30		6:40	6:40	8:10	11:35	14:29					
	Place Honoré Combes	6:40	6:32	6:50	6:50	8:15	8:20	11:45	14:33	17:30			
<b>ST-HILAIRE-LES-ANDRÉSIS</b>	La Maltournée	6:35	6:53	6:53	8:19	8:26	11:51	14:39	17:34				
<b>CHUELLES</b>	Mairie-École		6:39	6:57	6:57	8:23	8:30	11:55	14:43	17:38			
<b>LA-SELLE-EN-HERMOY</b>	La Bardinerie		6:45										
	Église		6:47	7:02	7:02	8:28	8:34	12:00	14:48	17:43			
<b>THORAILLES</b>	Le Bois des Crânes		6:55										
<b>LA-CHAPELLE-ST-SÉPULCRE</b>	Mairie		7:02	7:02	7:07	7:07	8:33	8:40	12:05	14:53	17:48		
	Rond Point Schweitzer (Hôpital)		7:10	7:15	7:15	8:40	8:47	12:12	15:00	17:55			
<b>MONTARGIS</b>	Lycée-en-Fôret : Ruelle aux Loups					8:50							
	Gare SNCF		7:15	7:20	7:20	8:55	8:55	12:15	15:03	18:00			
	Lycée-en-Fôret : Ruelle aux Loups		7:20										
	Perruchot					9:00	9:00		15:08				
<b>VILLEMANDEUR</b>	Château Blanc-Durzy		7:30										

- \* Service minimum en cas d'intempérie
- 🚗 Descente autorisée, montée interdite

## LIGNE 4 direction Courtenay

### Horaires de votre car

du 3 novembre 2016 au 2 septembre 2017 inclus



Jours de fonctionnement	PÉRIODE SCOLAIRE			VACANCES SCOLAIRES + ÈTE		PÉRIODE SCOLAIRE		VACANCES SCOLAIRES		VOYAGE CIRCULANT TOUTE L'ANNÉE	
	mercredi	samedi	mercredi samedi	lundi - mardi jeudi vendredi	lundi à vendredi	lundi à vendredi	samedi				
<b>VILLEMANDEUR</b>	Lycée Durzy	13:05	*					18:20			
<b>MONTARGIS</b>	LEP Verdier / Cifame	13:10						18:00	18:30	18:30	18:30
	Perruchot	13:15	13:10	13:10				18:00	18:30	18:30	18:30
	Gare SNCF	13:20	13:15	13:15	13:55	13:55	18:05	18:35	18:35	18:35	
	Lycée-en-Fôret : Ruelle aux Loups	13:28			13:58		18:15	18:40			
<b>AMILLY</b>	Rond Point Schweitzer (Hôpital)	13:42	13:30	13:30	14:00	14:00	18:22	18:42	18:38	18:38	
<b>LA-CHAPELLE-ST-SÉPULCRE</b>	Mairie	13:48	13:38	13:38	14:08	14:08	18:28	18:45	18:45	18:45	
	Église	13:57	13:47	13:47	14:16	14:16		18:54	18:54	18:54	
	La Bardinerie	14:00						18:57			
<b>CHUELLES</b>	Mairie-École	14:07	13:54	13:54	14:27	14:27		19:04	19:01	19:01	
<b>ST-HILAIRE-LES-ANDRÉSIS</b>	La Maltournée	14:10	13:57	13:57	14:30	14:30	18:40	19:07	19:04	19:04	
<b>COURTENAY</b>	Place Honoré Combes	14:13	14:00	14:00	14:35	14:35	18:45	19:15	19:12	19:12	
	La Jacqueminière Les Comtés	14:23	14:10	14:10	14:45	14:45	18:55	19:25	19:22	19:22	
	La Jacqueminière La Pâturette	14:26	14:13	14:13	14:48	14:48	18:58	19:28	19:25	19:25	

- \* Service minimum en cas d'intempérie
- 🚗 Montée autorisée, descente interdite

## Le Relais Assistantes Maternelles itinérant

La Communauté de Communes du Betz et de la Cléry est dotée depuis un an déjà d'un Relais Assistantes Maternelles itinérant (RAM). L'animatrice, Valérie ANCELIN, se déplace sur différentes communes du territoire (cf : tableaux des lieux et horaires)

Le RAM est le fruit d'un partenariat entre la CCBC, le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret.

### Le RAM c'est quoi ?

**Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'écoute, d'information, d'échange et de rencontre au service des assistantes maternelles, des parents et de leurs enfants. Il s'agit d'un service gratuit.**

### Pour les parents le relais

- informe sur les différents modes de garde
- aide dans la recherche d'une assistante maternelle agréée (liste des coordonnées des assistantes maternelles par mail avec géolocalisation ou sur papier sur place lors des permanences)
- conseille dans les démarches administratives (contrat, mensualisation...)
- informe sur les démarches d'employeurs
- écoute et conseille dans les relations avec les assistantes maternelles.

### Pour les assistantes maternelles le relais

- informe sur le statut, les droits et devoirs
- propose une écoute et un accompagnement dans l'exercice de leur pratique professionnelle
- conseille dans les démarches
- correspond avec la P.M.I. (par l'envoi des fiches de liaison)
- propose des animations avec les enfants accueillis, et des échanges avec d'autres assistantes maternelles
- est un lieu d'échange, d'écoute et de documentation.



#### RAM itinérant de la CCBC

14, rue des pâturaux  
45320 Courtenay  
Contact : Valérie ANCELIN  
**Tél : 06 88 73 93 73**  
**Mail: ram@3cbo.fr**

**Le RAM propose des matinées animation où les assistantes maternelles et la professionnelle de la petite enfance peuvent échanger. Il s'agit de faire partager à l'enfant un espace de vie collective aménagé, dans lequel il pourra faire ses premiers pas vers la socialisation et passer un moment agréable en compagnie d'enfants de son âge.**

#### Horaires d'ouverture

##### Accueil du public à la micro-crèche

(Des permanences téléphoniques, des rendez-vous individuels permettent à chacun de trouver le soutien et l'écoute recherchée)

Jeu. sur rendez-vous de 13h30 à 16h30

##### Ateliers collectifs à la micro-crèche

Mardi et jeudi de 9h30 à 11h45

# ADAPA



**Association  
d'Aide à Domicile...**

L'Association d'aide à Domicile ADAPA du Canton de Courtenay exerce son activité sur votre commune depuis plus de 40 ans.

Elle apporte aujourd'hui quotidiennement à vos concitoyens cette présence, cet accompagnement et ce soutien affectif qu'attendent nos aînés.

Afin de mieux présenter nos services et améliorer notre communication, nous avons mis en ligne un site internet disponible à l'adresse suivante :

<http://www.adapa-courtenay.fr/>

ADAPA du Canton de Courtenay

Membre de l' 

8, rue des Pâturaux  
45320 COURTENAY  
Tél. : 02.38.97.41.14  
Fax : 02.18.12.30.23

[association@adapacourtenay.fr](mailto:association@adapacourtenay.fr)

## Retour d'Irak d'un Sellois

Aux côtés des communautés victimes du totalitarisme islamique, à la rencontre des réfugiés Chrétiens et Yazidis, notre groupe participait au voyage à l'initiative de l'Association humanitaire « SOS Chrétiens d'Orient ».

Le martyre des populations non musulmanes ne date pas d'hier, l'épisode « État islamique » n'en est que l'un des paroxysmes. De nombreuses expéditions ont dû être déclenchées au cours des siècles pour venir à leur secours.

Mossoul va être libérée, ces minorités n'y reviendront que très difficilement. Mossoul était une métropole chrétienne jusque dans les années 80.

Le message que ces populations nous reflètent est un message d'alerte, 1980 c'était hier...

Hier pour les Chrétiens d'Orient, Nous, c'est pour demain, Si aujourd'hui nous n'y prenons pas garde !

René AUTELLET

## La Maison Paramédicale ouvre ses portes

**Le 5 septembre 2016, notre Maison Paramédicale a ouvert ses portes aux praticiens et au public en accueillant, dans un premier temps, deux infirmières et quelques professions annexes.**

Après deux ans de travaux, notre ancienne épicerie s'est revêtue de nouveaux habits pour devenir une Maison Paramédicale, au cœur du village.

Un établissement comprenant six bureaux, dont deux à l'étage accessibles par un ascenseur et une salle d'attente commune, ouvre ses portes à toute profession médicale et paramédicale.



Mme Audrey GUILLOT  
**Infirmière** Sur rendez-vous uniquement :  
Tél : 06.24.14.77.79

Mme Véronique COULON  
**Infirmière** Sur rendez-vous uniquement :  
Tél : 06.37.90.57.37

Mme Véronique  
CHARPENET-BOUCHARD  
**Magnétiseur/Reiki** Sur rendez-vous uniquement  
Tél : 06.89.70.68.29

Mme Victoria  
GASNOT-PLAY  
**Psychologue** Sur rendez-vous les lundis et  
jeudis de 17h à 20h  
et les vendredis de 9h à 13h  
Tél : 06.41.39.34.29

Mme Marie-Noëlle  
PROHOM  
**Réflexologue** Sur rendez-vous les Mardis  
de 8h à 20h, les jeudis de  
9h à 13h et les samedis de  
13h30 à 18h30  
Tél : 06.32.98.54.80

**Nous attendons toujours d'accueillir un médecin pour le bien-être de nos administrés. Pour tout complément d'information, la Mairie reste à votre disposition.**

## Un futur label « PNR du Bocage Gâtinais »

### Connaissez-vous le Bocage Gâtinais ?

Notre commune est située au sein d'un territoire appelé le Bocage Gâtinais, délimité par les vallées de la Seine au nord, de l'Yonne à l'est, de la Cléry au sud et du Loing à l'ouest (cf carte ci-jointe).

### Quel avenir pour ce territoire ?

Le Bocage Gâtinais s'est forgé son identité au fil de son histoire. Cependant, plusieurs phénomènes amènent progressivement ce territoire aux trésors mal connus à se banaliser : abandon ou altération du patrimoine bâti, déprise agricole des petites exploitations, ralentissement de la croissance économique, pression urbaine... Face à ce constat, l'outil PNR est apparu comme étant le plus adapté pour lui redonner un nouveau souffle.

### Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional (PNR) ?

Un PNR est un organisme doté de 5 missions : la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ; l'aménagement du territoire ; le développement économique et social ; l'accueil, l'éducation et l'information ; l'expérimentation. Il existe 52 PNR en France. Il ne s'ajoute pas aux collectivités (Commune, Intercommunalité...) qui gardent leurs propres compétences mais complète leurs interventions.

### Le PNR pour quand et à quel coût ?

La procédure de classement, relativement longue, devrait permettre d'ici 2017 de rédiger un contrat d'objectifs, appelé Charte, établi par les communes du Bocage Gâtinais et d'engager les premières actions en faveur de notre territoire. Pour cette

étape, une contribution de 0,30 à 0,45 centimes d'euros par habitant sera versée au syndicat mixte du futur PNR.

### Le PNR du Bocage Gâtinais, c'est :

- 110 000 hectares
- 78 Communes dont 35 en Seine-et-Marne, 17 dans le Loiret et 26 dans l'Yonne
- 61 000 habitants
- 3 Régions :  
Centre,  
Bourgogne-Franche-Comté,  
Ile-de-France
- 3 Départements :  
Seine-et-Marne, Loiret et Yonne

**Pour plus d'information, consulter le site : [www.projet-parc-bocage-gatinais.fr](http://www.projet-parc-bocage-gatinais.fr)**

## Polissoirs et menhirs à La Selle-sur-le-Bied

Le Gâtinais, surtout dans sa partie orientale, compte beaucoup de menhirs.

Sur la commune de la Selle sur le Bied, on en compte plusieurs. Ces blocs de pierres dressés par la main de l'homme sont également présents dans les communes voisines. On en trouve dans beaucoup de régions françaises, mais pas dans toutes et ils sont présents dans de nombreux endroits dans le monde. Ce sont des vestiges laissés par nos lointains prédécesseurs, il y a 5000 ans ou plus. C'était l'époque néolithique, bien avant les Celtes et les Gaulois. Ötzi, retrouvé dans les glaciers des Alpes autrichiennes, vivait à la fin de l'époque des menhirs appelée civilisation mégalithique.

De ces temps lointains, il reste aussi de nombreuses pierres taillées. Beaucoup ont été ramassées et sont dans les musées comme celui de Nemours, particulièrement riche, ou dans des collections particulières. Certaines de ces pierres, les plus grossièrement taillées, remontent à des temps très lointains, elles ont pu être faites par les Néanderthaliens disparus il y a 25000 ans, et même bien avant. Les plus fréquentes dans notre région sont polies. Elles sont de la même époque que les menhirs ou un peu antérieures. Il y avait donc des polissoirs pour tailler et affûter les outils de pierre des hommes de ces temps lointains.

On ne sait pas vraiment pour quelles raisons les menhirs ont été dressés, à

Pierre polie trouvée à La Selle-sur-le-Bied



Le menhir de La Chaise

la différence des dolmens qui étaient des tombeaux. L'écriture n'existait pas encore, mais les hommes de l'époque ne se contentaient pas de la chasse, de la pêche et de la cueillette, ils pratiquaient déjà la culture des céréales venues du Proche Orient et l'élevage. Ils avaient commencé le défrichage des forêts, savaient fabriquer des vases en terre cuite. Des échanges avec des régions lointaines existaient déjà.

Certains historiens pensent que les menhirs avaient un rôle rituel ou religieux, d'autres leur attribuent plutôt un rôle de repère ou de limites territoriales. Il ne reste qu'une petite partie des menhirs érigés, beaucoup ont été arrachés et souvent brisés au cours des siècles.

Deux polissoirs ont été trouvés à La Selle sur le Bied. L'un est très petit, de 12 centimètres de long. Il était portatif. Il a été trouvé en 1987 près des Mollets. L'autre est dans un petit bois du hameau des Davaux : Il est taillé dans un bloc de grès souvent recouvert de mousse. Il a été inscrit au registre des monuments historiques, inventaire supplémentaire. On distingue encore

Polissoir du Bois des miracles



Polissoir de l'Étang de la Roche à Mérimville

les rainures et la cuvette où la pluie s'accumulait car il fallait de l'eau pour éviter un échauffement excessif lors du frottement.

Dans les environs on trouve des polissoirs en particulier à Chantecoq, à Coinche, et à Mérimville,

Deux menhirs sont sur la commune, l'un au lieu-dit le Bouchis, proche du hameau des Renards, l'autre à proximité du hameau du Ronceau.

Ils sont de hauteur relativement faible, et ne dépassent pas 1,70 m. On trouve aussi un menhir quasi abattu dans les bois de Forville, à la limite avec la commune de Pers. Les communes voisines, Chevanne, Chantecoq, Pers ont aussi des menhirs, ainsi que la forêt de Montargis (pierre du Gros Vilain).

Un menhir très spectaculaire et de hauteur exceptionnelle se trouve au sud de l'autoroute A 19, au delà de la commune de La Selle sur le Bied, à proximité de la ferme de La Chaise, sur la commune de Louzouër. Il n'est pas comme les autres seulement en grès mais comporte une partie de poudingue (silex agglomérés) très visible. Atteignant 4,4 m, le menhir de

La Chaise est le plus haut de la Région Centre. (page de gauche)

Roland VOUETTE



Les menhirs du Bouchis et du Ronceau

## Petits ruisseaux font grandes rivières...

Alors que les départements sinistrés par les récentes crues pansent leurs plaies et comptabilisent les dégâts, alors que les habitants de Nemours retrouvent péniblement leurs habitations (un tiers de la population a dû être évacuée dans l'urgence et en barques !), alors que Montargis, la Venise du Gâtinais, peine à comprendre les raisons de cette catastrophe sans précédent (le niveau a dépassé allègrement la crue de 1910), de nombreuses explications ont été avancées.

Des pluies diluviennes exceptionnelles bien sûr, sans lesquelles rien ne serait arrivé, les méthodes de culture (oui, mais quid de 1910 ?), la suppression des haies, les bétonnages liés à l'urbanisation, le drainage, les ruptures de digues, tout a été cité dans cet incommensurable concours de circonstances.

Il est cependant un aspect méconnu du grand public, car il n'impacte que certains riverains ou propriétaires de moulins, et dont aucun média ne s'est fait l'écho : celui de la « continuité écologique ».

Pourtant, les plus affûtés auraient pu déceler depuis quelques années, dans leurs journaux locaux, les indices de ce qui allait se produire.

Dans l'article «Le barrage de Chalette sautera» (l'Eclaireur du Gâtinais, 28 janvier 2015), nous pouvons lire : «...il impacte fortement l'écoulement naturel du Loing. Une fois l'ouvrage démantelé, la rivière retrouvera de nouveau une libre circulation...», ainsi que «...des travaux importants seront également réalisés sur le bassin du Solin, où trois barrages (Montalibert, Gué-Perreux et Gaudry), vont être supprimés.», ou encore : « Autre champ d'action : le bassin du Puiseaux-Vernisson. Clapets et autres ouvrages hydrauliques... seront effacés pour rendre au cours d'eau sa libre circulation. ». Du « Betz à la Bezonde » (autre titre de l'Eclaireur), tous les ruisseaux et rivières, toutes les régions sont touchées.

« La Charente libre » du 7 août 2015, publie : « Les poissons retrouvent leur Né », nous y trouvons : « dans le Né, affluent de la Charente,... les obstacles vont disparaître. Comme dans les autres cours d'eau du département... ». Plus précisément : «...en amont de sa jonction avec la Charente, cet affluent du fleuve comptait quatorze ouvrages... Douze de ces obstacles ont été levés. Il reste un gros morceau : un barrage mobile entre Merpins et Salignac-sur-Charente qui sera bientôt démonté ».

Ces ouvrages, et les autres, ont été le plus souvent construits par l'homme pour faire tourner les moulins. Tel autre a été créé pour que le pont romain de Salignac, qui repose sur des pieux en bois, ait toujours les pieds dans l'eau. D'où vient cette folie destructrice qui s'attaque à nos paysages, nos chaussées, nos gués et nos merveilleux moulins, souvent magnifiquement rénovés ?

Les « colonnes infernales » engagées dans l'éradication d'un des patrimoines les plus représentatifs de notre histoire rurale, en Vendée comme ailleurs, sont souvent des Syndicats intercommunaux chargés entre autres de mettre en application les travaux de « mise en conformité » imposés par les Arrêtés Préfectoraux. L'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) en est la tête pensante.

Mais de quelle mise en conformité s'agit-il ?

La directive européenne 2000/60/CE du 23 octobre 2000 fixe le cadre d'une politique communautaire dans le domaine de l'eau, elle énonce en particulier que l'eau est un patrimoine qu'il faut protéger. Parmi les qualités prises en compte, les éléments hydromorphologiques sont introduits par la notion de continuité de la rivière,

terme que la Directive ne définit pas, mais qui vise à assurer pour le moins un état moyen des éléments biologiques. C'est le Ministère de l'Écologie et du Développement durable qui établit la « continuité écologique ». La circulaire française d'application de la directive précise en effet que « pour les cours d'eau, afin que le bon état puisse être atteint, il est indispensable d'assurer la continuité écologique. Cette continuité se définit par la libre circulation des espèces biologiques, dont les poissons migrateurs, et par le bon déroulement du transport naturel des sédiments ».

Le Ministère impose ainsi en une phrase une notion sans aucun fondement scientifique, et absolument pas exigée par la directive. L'État français, sous la pression de quelques idéologues écologistes, s'est ainsi fixé des objectifs bien distincts de ceux de l'Union européenne. On constate de surcroît à chaque niveau de l'administration une inflation d'exigences partisans et particulières qui se nourrit de l'idée d'une discontinuité écologique existante que seule la destruction des seuils et barrages pourrait réparer.

Les avantages de ces retenues, construites et aménagées au fil des siècles sont pourtant nombreux. Les ouvrages assurent l'alimentation des nappes phréatiques et le maintien des zones humides. En période de sécheresse, ils préservent la ressource en eau et conservent un étiage favorable à la survie des espèces piscicoles. Plus généralement, ils garantissent une biodiversité des poissons par le maintien d'une profondeur nécessaire aux espèces halieutiques de fond, sans cependant nuire aux espèces migratrices.

En période de crue, par une gestion coordonnée des vannes, ils limitent les inondations par écrêtement des niveaux. Cet aspect est confirmé entre les lignes dans quelques articles d'information locale, ainsi «l'Eclaireur du Gâtinais» dans son édition du jeudi 15 août 2013, en parlant des travaux effectués dans le passé, indique «...s'ils ont réduit l'impact des crues...».

Tout est dit, les dizaines de milliers de victimes de la crue du siècle, dont beaucoup ont tout perdu, viennent d'être sacrifiés sur l'autel de la seule truite Fario...

Une question me vient à l'esprit : lorsque les intégristes auront remis nos cours d'eau dans l'état où ils étaient avant toute intervention humaine, ont-ils l'intention de s'attaquer aux terres agricoles ?

René AUTELLET



## Du côté de notre école

### Adresse internet de l'école :

ec-la-selle-sur-le-bied@ac-orleans-tours.fr

Villages appartenant au S.I.S. : Courtemaux, Louzouer, La Chapelle Saint Sépulcre, Mérinville, Pers en Gâtinais, Saint Loup de Gonois, La Selle sur le Bied, Thorailles  
Président du S.I.S. : M. Denis Boubol

### Les enseignantes :

Émilie LACAILLE PS/MS  
Alicia DUBOIS

(jeudi)

Véronique GRIMAUULT PS/MS

Caroline ALLIRAND GS

### Les ATSEM :

Christine AYME Nathalie RENARD

-dans le secteur  
« maternelle »-

TELEPHONE : 02.38.87.33.81

Delphine VALLET-FRAUDIN CP

Nadine SELINGANT CP/CM1

(directrice)

Harmony WARAS

(mercredi matin & vendredi)

Marine CARMELLE CM1

Julie GERAUD CM2

-dans le secteur  
« au fond de l'impasse »-

TELEPHONE : 02.38.87.32.99  
(téléphone de la direction de l'école)

Secrétariat de direction :

Pascale Lassalle

tous les jours de 9h à 16h15  
sauf le mercredi

### LES QUELQUES CHANGEMENTS DANS L'ÉQUIPE...

Isabelle MOREAU CE1

Elisa DESFARGES CE2

-dans le secteur  
« proche de la mairie »

TELEPHONE : 02.38.87.32.39

La directrice reçoit les parents qui le souhaitent, sur rendez-vous, les jours de décharge administrative : le mercredi matin ou le vendredi dans son bureau, au fond de l'impasse.

Il est possible aussi de joindre l'école par le biais de la boîte mail (adresse ci-dessus).

### Les horaires de notre école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00

&

de 14 h 00 à 16 h 15

Mercredi

de 9 h 00 à 12 h 00



L'école maternelle  
a fait peau neuve cet été...

\*\*\*

Les murs ont été repeints dans la salle de motricité, dans le vestiaire, la salle des maîtres, les toilettes et la cuisine...

La route de l'impasse des Landes qui dessert les bâtiments du fond, a été refaite. Cette rénovation permet une meilleure circulation des cars et des familles...

Un nouveau parking éclairé est mis à la disposition des familles et des élèves, au-dessus de l'école du fond de l'impasse...

La garderie périscolaire ouverte  
tous les matins de 7 h 30 à 8 h 50 et  
tous les soirs (sauf mercredi midi) de 16 h 15 à 18 h 30.

Nathalie Bachelier et Mathieu July encadrent les enfants.

TELEPHONE : 02.38.87.32.39



### INSCRIPTIONS RENTREE 2017

Les inscriptions pour les enfants **nés en 2014** se feront :

**Mercredis 29 mars et 5 avril 2017**

**Vendredis 31 mars et 7 avril 2017**

Une inscription administrative  
se fera à la mairie de votre commune ;  
elle permettra l'inscription pédagogique  
auprès de la directrice.

### Documents à apporter pour l'inscription :

- le carnet de santé
- Un justificatif de domicile
- Le livret de famille
- Une photocopie du jugement en cas de séparation

# Rapport Financier 2016 du SIIS

(Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire)

**Président :** Monsieur Denis BOUBOL,  
1<sup>er</sup> Adjoint de La Selle-sur-le-Bied

**Vice Présidente :** Madame Denise KONNERADT,  
Maire de Louzouer,

## Communes Adhérentes :

La Selle sur le Bied, Louzouer, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Courtemaux, Saint-Loup-de-Gonois, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, Thorailles.

## Intervention du SIIS :

Depuis quelques années, une baisse du nombre d'élèves est constatée au risque d'une fermeture de classe définie par l'Inspection Académique. Mais, nous avons réussi à conserver l'infrastructure actuelle, au plus grand bonheur des enfants, puisque le nombre d'élèves par classe en est réduit.

Le SIIS finance des activités obligatoires de l'Education Nationale telle que la piscine et la musique.

## Rythmes Scolaires :

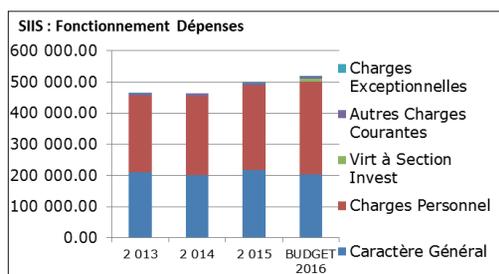
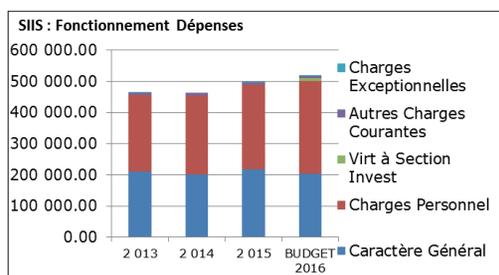
Le rythme scolaire consiste à 5 matinées de temps scolaire et 4 après-midis : début de cours à 9H00 et fin de cours à 16h15 avec une pause méridienne de 12h00 jusqu'à 14H00.

## Nombre d'enfants Scolarisés :

PS/MS	20 Elèves	CP/CM1		16 Elèves
PS/MS	20 Elèves	CE2		28 Elèves
GS	23 Elèves	CM1		20 Elèves
CP	24 Elèves	CM2		23 Elèves
CE1	23 Elèves			
Un total de 197 Elèves				

## Le budget 2016 prévisionnel :

voté par le Comité Syndical le 10 mars 2016



## Garderie Périscolaire :

La Garderie Périscolaire a de plus en plus d'adeptes, et Mme Nathalie BACHELIER –responsable- informe qu'une vingtaine d'enfants par jour (soit environ 10,15% de l'effectif), bénéficie de ce service.

Depuis la création de ce service, aucune augmentation de tarif n'a eu lieu.

## Restaurant Scolaire :

M Christophe GOIS propose, en deux services, de délicieux repas à 140 Elèves (soit 71% de l'effectif).

Le prix du repas ne représente que 3.62 Euros pour l'année scolaire 2016/2017, pour un prix de revient de 6.00 €. Pour ne pas alourdir le budget de chacun, les Communes du SIIS assurent le financement de la différence.

Le restaurant scolaire est aussi un lieu de détente, et nous déplorons, parfois, certaines attitudes peu respectueuses à l'égard des agents et des camarades.

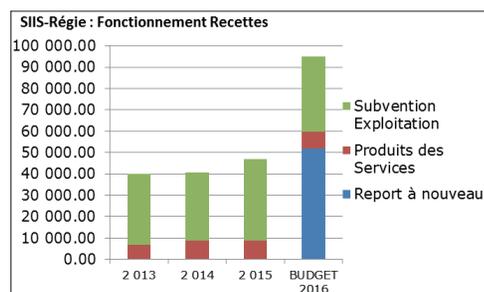
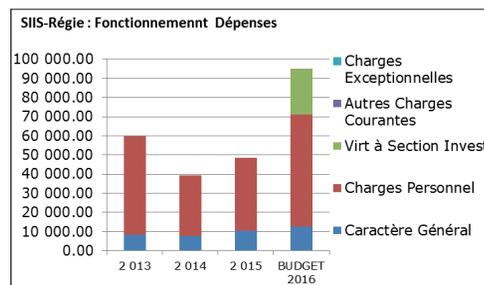
## Transports Scolaires :

83 Elèves, soit 42% de l'effectif, bénéficient de ce service. Monsieur Daniel PETIPAS et Monsieur Antoine MORIN sont les chauffeurs, aidés par deux accompagnatrices, Madame Nathalie LEBRET et Madame Marie-Christine COURTEILLE.

Ces bus sont sous une régie indépendante des transports de Collège et Lycée (Ulys), mais sous l'œil de Conseil Départemental. Les tarifs 2016/2017 n'ont pas été augmentés depuis les nouveaux rythmes scolaires, mais la dotation du Conseil Départemental s'est vue en baisse, et, les Communes du SIIS assurent la différence financière.

L'inscription aux transports scolaires, selon le planning, s'est bien déroulée cette année, ce qui a permis de mieux organiser et optimiser ce service.

Nous rappelons aux élèves de respecter les consignes d'usage, pour la sécurité de tous.



## Travaux :

Durant les vacances d'été, l'école maternelle s'est vu reprendre des couleurs : L'entrée, la salle de motricité, les sanitaires ainsi que le bureau des professeurs des écoles ont été rénovés –peinture-. Les vestiaires et sanitaires destinés au personnel du restaurant scolaire feront l'objet d'une rénovation durant les prochaines vacances.

Le bien être de l'enfant est le maître mot du SIIS, et, chaque commune adhérente participe à la réalisation de tous ces projets. La prise en charge, par le SIIS, de ces frais supplémentaires engendre également des dépenses supplémentaires dans chaque budget communal.

## Les syndicats intercommunaux

### Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne

#### Services administratifs :

569 route de Châtillon-Coligny  
45220 Château-Renard  
**Contact téléphonique :** 02.38.85.45.52

Les Communes adhérentes sont :  
*Bazoches-sur-le-Betz, Chantecoq, Château-Renard, Chuelles, Courtemaux, Courtenay, Douchy-Montcorbon, Ervauville, Foucherolles, Gy-les-Nonains, La Chapelle-Saint-Sépulcre, La Selle-en-Hermoy, La Selle-sur-le-Bied, Louzouer, Melleroy, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, Saint-Firmin-des-Bois, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Hilaire-les-Andréisis, Saint-Loup-d'Ordon, Saint-Loup-de-Gonois, Thorailles, Triguères.*

#### Délégation Communale

##### Délégués Titulaires :

Pascal DELION, *Maire*  
Denis BOUBOL, *Adjoint au Maire*

##### Délégués Suppléants :

Françoise ROBIN, *Adjoint au Maire*  
Antoine MORIN, *Conseiller Municipal*

### Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire

#### Siège social :

Mairie de La Selle-sur-le-Bied  
**Contact téléphonique :** 02.38.87.30.02

#### Les Communes adhérentes sont :

*La Selle-sur-le-Bied, Louzouer, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Courtemaux, Saint-Loup-de-Gonois, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, Thorailles.*

**Le Président :** Denis BOUBOL,  
*Adjoint au Maire de La Selle-sur-le-Bied*

**Le Vice-Président :**  
Denise KONNERADT, *Maire de Louzouer*

#### Délégation Communale

##### Délégués titulaires :

Denis BOUBOL, *Adjoint au Maire*  
Françoise ROBIN, *Adjoint au Maire*

##### Délégués Suppléants :

Claude DUCREUX, *Conseiller Municipal*  
Régine CEZEUR, *Conseillère Municipale*

### Syndicat intercommunal du secteur scolaire de Courtenay

#### Siège social :

Mairie de Courtenay  
**Contact téléphonique :** 02.38.97.40.46  
(le lundi de 10h à 12h)

Ce syndicat regroupe 21 Communes du canton de Courtenay et de l'Yonne.

**Le Président :** Philippe BARBIER

**Le Vice-Président :** Jean-Pierre DOZIER

#### Délégation Communale

##### Délégués titulaires :

Laetitia NEVEU,  
*Adjoint au Maire*  
Joëlle GUIGNET,  
*Conseillère Municipale*

##### Délégués suppléants :

Françoise ROBIN,  
*Adjoint au Maire*  
Dominique PERRETIN,  
*Conseillère Municipale*

### Syndicat des eaux de la Cléry et du Betz

**Siège social :** Syndicat de la Cléry et de Betz – rue de Champagne à La Selle-sur-le-Bied

**Contact téléphonique :** 02.38.87.30.59

#### Les Communes adhérentes sont :

*La Selle-sur-le-Bied, Louzouer, Thorailles, La Selle-en-Hermoy, Chuelles, Courtemaux, Chantecoq, Saint-Loup-de-Gonois, Mérinville, Ervauville, La Chapelle-saint-Sépulcre, Griselles, Saint-Hilaire-les-Andréisis, Foucherolles.*

**Le Président :** Pascal DELION,

*Maire de La Selle sur le Bied*

**Le Vice-Président :**

Alain MARTINEZ,  
*Maire de Saint-Loup-de-Gonois*

#### Délégation Communale

##### Délégués titulaires :

Pascal DELION, *Maire*  
Denis BOUBOL, *Adjoint au Maire*

##### Délégués suppléants :

Régine CEZEUR,  
*Conseillère Municipale*

### Syndicat d'aménagement rural

**Siège social :** 505 Chemin des Comtois

45220 CHUELLES

**Contact téléphonique :** 02.38.95.27.65

**Fax :** 02 38 97 99 55

**E-mail :** contact@sar45.fr

**Site web :** www.sar45.f

**Communes membres :** *Chantecoq, Louzouer, Chuelles, Courtemaux, Mérinville, Courtenay, Montcorbon, Douchy, Pers-en-Gâtinais, Ervauville, Saint-Firmin-des-Bois, Foucherolles, Saint-Germain-des-Prés, Gy-les-Nonains, Saint-Loup-de-Gonois, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Thorailles, Triguères, La Selle-sur-le-Bied, Bazoches-sur-le-Betz, Saint-Hilaire-les-Andréisis, Château-Renard, La Selle-en-Hermoy.*

**Le Président :** Michel LECERF,

*Adjoint au Maire de Melleroy*

**Les 2 vice-Présidents :**

Lionel de RAFELIS,  
*Maire de Saint-Hilaire-les-Andréisis.*  
Martial PINON,  
*Adjoint au Maire de Chuelles*

#### Délégation communale

##### Délégué titulaire :

Pascal DELION, *Maire*

### Le Transport scolaire du Lycée et du Collège

Un Syndicat qui regroupe les communes du canton mais surtout les communes qui sont rattachées au collège de Courtenay.

- les communes de Chuelles et Montcorbon, rattachée au canton de Château-Renard.

- les communes de Piffonds, Savigny-sur-Clairis et Saint-Loup-d'Ordon de L'Yonne canton de Joigny.

- La Commune de Rozoy-le-veuil rattachée au canton de Ferrières.

**En quelques chiffres :** 3 personnes, 2 élus, une secrétaire. Une permanence le Lundi de 10h00 à 12h00 à la mairie de Courtenay.  
- 11 lignes de bus, 2 pour le Lycée, 9 pour le collège dont 2 partagées avec le primaire.  
- 91 arrêts

Le transport est un service public mis à la disposition par le Conseil Général avec une participation qui ne représente que 20% du coût réel de l'exploitation.

Les cars, mis à notre disposition par Ulys viennent pour le collège de la sté Ackerman et pour le lycée de la sté Darbier.

Ce service peut être interrompu à tout moment, si les personnes transportées confondent transport et terrain de jeux ou champ de bataille.

Notre responsabilité s'applique également aux arrêts et si des dégradations ou des troubles nous sont signalés nous pouvons, le cas échéant, supprimer ou déplacer un point de montée.

**Notre but :** transporter vos enfants que vous nous confiez en toute sécurité.



## Syndicat d'Aménagement Rural cantons de Courtenay et Château-Renard

505 Chemin des Comtois 45220 CHUELLES  
Tél. : 02 38 95 27 65 - Fax : 02 38 97 99 55  
E-mail : contact@sar45.fr - Site : www.sar45.fr

### Missions du S.A.R. :

- collecter les déchets
- gérer les déchèteries
- sensibiliser



## Nouveauté : consignes de tri

### Extension des consignes du tri des emballages en plastique

Tous les emballages en plastique collectés par le S.A.R. sont triés au centre de tri d'Ormoiy. Ce dernier s'est mis en conformité pour trier en plus : les pots de yaourt, barquettes en plastique et polyester, sachets, sacs et films en plastique, etc.

Les usagers peuvent dès à présent apporter ces emballages dans la colonne jaune.



## Bac non-collecté

Nous vous rappelons que depuis mars 2015, le S.A.R. appose sur certains bacs d'ordures ménagères des cartons d'information sur la collecte.

### Pourquoi ces cartons ?

Pour vous informer de la présence d'un déchet dans le bac non-ramassé par nos services de collecte, de la présence de sacs à côté du bac ou de la non-conformité de votre bac.

Nos équipes de collecte sont susceptibles de ne pas ramasser votre bac pour des raisons de sécurité mais également pour des raisons environnementales.

## Performances de tri

Le bilan 2014 nous informe que vous avez trié 1000 tonnes de déchets recyclables, soit 49,25 kg/an/habitant.

Ces performances de tri sont jugées bonnes mais perfectibles. Grâce à ce geste de tri, plusieurs objets utiles ont été fabriqués avec de la matière recyclée.



## La sécurité en déchetterie

### Quelle utilité ?

Chaque année, des accidents graves, parfois mortels, ont lieu dans des déchetteries.

Dans notre département, 55% des accidents sont dus à des chutes de hauteur. La norme NF P 01-012 impose la mise en place de garde-corps dès lors que la hauteur de chute excède 1 mètre.

Pour limiter le risque de chute et pour être conforme à cette norme de sécurité, le S.A.R. a installé des garde-corps.

Des panneaux de signalétique des déchets ont également été mis en place pour simplifier l'accès aux bennes.





## Le Syndicat Mixte du Pays Gâtinais, un projet commun pour le territoire

 Syndicat Mixte du Pays Gâtinais  
site : [www.pays-gatinais.com](http://www.pays-gatinais.com)

Le Pays Gâtinais représente un territoire, choisi par les élus, qui traduit une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale.

Créé en 1997, le syndicat a pour objet de fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun de développement et d'aménagement global et durable du territoire.

L'Agenda 21, document de référence, concernera au 1er janvier 2017, les Communautés de communes des Quatre Vallées, Cléry, Betz et Ouanne et Canaux et forêts en Gâtinais, soit près de 68 000 habitants.

Le Pays Gâtinais met à disposition des collectivités et des acteurs locaux différents outils pour mettre en œuvre leurs projets pour le territoire :



## Les journées du Patrimoine

à la découverte de La Selle-sur-le-Bied  
le 18 Septembre 2016 de 15h à 17h

• **Le parc du Château - Bourg** : Au fond de la vallée, au bord de la Cléry, entouré de ses douves, le château de La Selle-sur-le-Bied, chargé d'histoire, appelle le regard sur sa silhouette classique.

• **L'Église - Bourg** : Dédié à la Sainte Trinité, cet édifice du XII<sup>e</sup> siècle brille par ses vitraux et ses peintures murales.

• **Les polissoirs - Les Davaux** : Les stries souvent parallèles observées à la surface de ces pierres remarquables sont les résultats du polissage répété de bords d'outils.



• **La Sculpture sur Verre Natacha et Éric - Rue de Bretagne** : Création originale des luminaires en verre, tympans d'église en terre cuite vernissée. L'atelier vous dévoilera le parcours délicat et fascinant du travail du verre.

• **Francis LELOUP, potier - Les Couturiers** : de la terre au pot, Francis Leloup nous fait découvrir son univers et ses créations.



# Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

## Les missions du SPANC

### Le SPANC en quelques chiffres...

- Création en 2005
- 5400 installations réparties sur 23 communes
- Plus de 50 nouvelles installations par an
- Un technicien, du matériel de bureau, de terrain
- Un comité d'élus

### Qui est concerné ?

Toute habitation n'étant pas raccordée au réseau d'assainissement collectif doit disposer d'une installation d'assainissement non collectif.

### Conseils et communication

Le rôle du SPANC est de conseiller les usagers et les élus pour toutes questions relatives à l'assainissement non collectif.

### Le contrôle de conception du projet

Pour tous projets d'assainissement non collectif (réhabilitation, construction neuve), le propriétaire doit fournir au SPANC un dossier comprenant deux documents obligatoires :

- **Une demande de mise en place ANC** (à demander auprès de votre mairie ou directement auprès du SPANC)
- **Une étude de définition de la filière d'assainissement individuel** (par un bureau d'étude indépendant)

L'étude du dossier a pour objectif de vérifier l'adéquation entre les paramètres réglementaires, techniques et environnementaux de la zone étudiée vis-à-vis du système proposé. Une base de données est alors créée pour assurer un suivi des projets. Un rapport de conception est ensuite transmis au demandeur avec les conclusions du technicien.

### Le contrôle de réalisation des travaux

Après avis favorable du technicien sur la conception du projet, un second contrôle intervient lors de la réalisation des travaux d'assainissement. Le SPANC vérifie la bonne exécution des travaux par rapport au

projet validé et à la réglementation en vigueur. Un rapport de réalisation est ensuite envoyé au propriétaire avec l'avis du technicien.

### Permis de construire

Dans le cadre des permis de construire, le pétitionnaire devra se rapprocher du SPANC afin de monter un dossier de mise en place d'une installation d'assainissement non collectif. Le SPANC émettra un avis sur le projet.

### Attention !

**Le projet d'assainissement non collectif, validé par le SPANC doit être réalisé avant le dépôt du permis de construire en mairie.**

### Le contrôle avant-vente

Depuis 2011, un diagnostic ANC doit être réalisé dans le cadre d'une cession immobilière. Il permet de faire l'état des lieux du système par rapport à la réglementation en vigueur. Celui-ci doit être daté de moins de 3 ans lors de la signature de l'acte de vente de l'habitation.

### Le diagnostic de l'existant, où en est-on ?

La campagne des contrôles initiaux des installations d'assainissement non collectif délégué à la SAUR, c'est achevée en décembre 2014. Les 23 communes du territoire du SPANC ont été contrôlées. Environ 15% des installations d'assainissement n'ont pas été contrôlées sur le territoire. Depuis Juillet 2015 le SPANC effectue des relances auprès des propriétaires des habitations non contrôlées.

Une synthèse communale sur l'état des lieux du parc d'assainissement non collectif a été remise à chaque commune du territoire.

Vous étiez absent lors du premier passage du technicien, veuillez contacter le SPANC au numéro suivant :

**02 38 95 02 77**

### Un nouveau rendez-vous sera convenu.

L'utilisateur rassemble, dans la mesure du possible, tous les documents relatifs à l'installation (permis de construire, plan de masse, étude de sol, vidanges, factures, certificat de conformité le cas échéant...) **et rend ses ouvrages d'assainissement accessibles au contrôleur.**

### Adresse utiles

- [www.sar45.fr](http://www.sar45.fr) (rubrique « assainissement non collectif »)
- <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N19808.xhtml>
- <http://assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>

### Coordonnées :

505 chemin des Comtois  
45220 Chuelles

### Quentin RAVEANE

Tél. : 02.38.95.02.77  
E-mail : spanc@sar45.fr

### Et après ?

Des contrôles périodiques de bon fonctionnement seront mis en place avec une périodicité comprise entre quatre et dix ans (Article L2224-8 du code général des collectivités territoriales). Le comité d'élu du SAR a délibéré sur une périodicité de 8 ans entre chaque contrôle. Le SPANC et les communes se réservent le droit d'un contrôle plus fréquent en cas de pollution engendrée par une installation d'assainissement non collectif.

### La redevance...

**En tant que service public à caractère industriel et commercial, le SPANC a l'obligation de couvrir ses charges d'exploitation par les redevances perçues auprès des usagers. Chaque contrôle est soumis au paiement d'une redevance qui est calculée en fonction du coût que doit assumer le SPANC pour le réaliser.**

Type de redevance	Montant des redevances
Diagnostic initial de l'existant	80 €
Diagnostic avant-vente	80 €
Contrôle de conception	60 €
Contrôle de réalisation	115 €

### INFOS UTILES...

- Aides sur les installations ANC
- L'éco-prêt à taux zéro spécifique ANC depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009
- Application d'un taux réduit de TVA (10%)

## B.A.L. FOOTBALL

saison 2016-2017 :

**Nos équipes et nos Éducateurs :**

**Equipe U7 :** éducateurs  
MM. MACHIN Jérôme  
et JECHOUX Michel

**Equipe U9 :** éducateurs  
MM. ROUSSELEAU Pascal  
et DREFFIER Anthony

**Equipe U11 :** éducateurs  
MM. LETHUMIER Mickaël,  
NEVEU Nicolas  
et Mme LETHUMIER Marina

**Equipe U13 :** éducateurs  
MM. SOUSA-GARCIA Filipe  
et LERAY Olivier

**Equipe U13F :** éducateurs  
M. LETHUMIER Mickaël  
et Mme LETHUMIER Marina

**Equipe Séniors 1 :** éducateurs  
M. HEM Soeun  
et Mme MEUNIER Emeline

**Equipe Séniors 2 :** éducateur  
M. DULOISY Claude

**Arbitre 1 licenciée**

**Membres du Bureau :**  
Présidente : Christine ROUSSELEAU  
Vice-président : Mickaël LETHUMIER  
Trésoriers : Pascal ROUSSELEAU  
et Christophe ORTH

**Membres du CA :**  
Karine BOURGEOIS,  
Aurélien CARRE,  
Anthony DREFFIER,  
Isabelle FABRY,  
Bruno JATTEAU,  
Michel JECHOUX

**Merci à tous nos sponsors !**  
**L'Arcade, L'atelier du portail,**  
**AVS Dépannage, Bar de**  
**l'Amitié, Carrelec, Ets Cazier,**  
**SARL Coeugnez, Boucherie**  
**Delorme, Max Devost, Claude**  
**Duloisy, Boulangerie Faligand,**  
**La Friterie, Graph Pack, Home**  
**Design, Hureau, Infini'Tif,**  
**Intersport, SARL Montceau,**  
**Nat-Immo, Pizza Regal,**  
**Pascal Rio, Sté Tripot**



## Associations selloises

### CLUB DES ANCIENS

Chaque jeudi après-midi, rencontre autour de jeux divers et d'un goûter pour un moment convivial  
Contact : Suzanne DE BROSESSES - 02.38.87.31.56

### UNRPA

Contact : Guy BOURLIER - 02.38.87.35.46

### SCRABBLE

Chaque mercredi à 17 H 30, jeux ouvert à tous et à toutes pour des rencontres amicales sans compétition.  
Contact : Suzanne DE BROSESSES - 02.38.87.31.56

### BIED ANIMATIONS LOISIRS

#### Section FOOT

Contact : Christine ROUSSELEAU - 06.85.83.44.79

### BIED ANIMATIONS LOISIRS

#### Section DANSE

Contact : Isabelle CHAILLOUX - 06.34.21.42.26

### PASSION CABARET

Contact : Rodolphe CHAILLOUX - 06.29.88.44.68

### COMITE DES FÊTES

Contact : Laetitia NEVEU - 06.42.80.23.39

### UNC

Contact : Richard SCHULER - 06.08.07.65.33

### ESPERANCE SELLOISE (Fanfare)

Contact : Pierre NORET - 02.38.87.30.15

### LA TRUITE SELLOISE

Contact : Gérard SAUNIER - 02.38.89.31.30

### SYNDICAT DE CHASSE « Saint-Hubert »

Contact : Thierry BACHELIER - 02.38.87.31.80

### ASSOCIATION SCULPTURE BOIS

Contact : Christian NACCACHE : 02.38.92.72.80

### LA FERME À PAULETTE

Contact : Julien GUILLAUME : 06.60.86.97.22/02.18.12.61.19  
julien@lafermeapalette.fr

### LUDIK'ARTS - DESSIN-PEINTURE

DESSIN - PEINTURE  
Contact : Svetoslav TATCHEV : 06.18.12.56.26 / 06.50.72.91.53

## La Truite Selloise

Comme l'année précédente nous arrivons à maintenir notre nombre de pêcheurs avec malgré tout deux regrets :

- très peu de personnes de La Selle sur le Bied et St Loup intéressées par la Cléry ?
- aucun nouveau jeune malgré le prix modique des cartes, un fait inquiétant pour l'avenir !

Un autre futur problème : composer un bureau sans pêcheurs locaux, pas très raisonnable à mon avis.

Comme d'habitude nous avons organisé deux journées de pêche avec les enfants des écoles de La Selle sur le Bied au moulin de Loignes chez Mr et Mme CHAMBAULT qui nous accueillent toujours aussi chaleureusement.

L'association a pu organiser un repas des bénévoles le 26

octobre dernier avec une quarantaine de personnes pour un coût très modique. J'en profite pour remercier la société Lemoine qui nous aide fortement pour cette manifestation.

En 2016 nous avons déversé 1200 kg de truites arc en ciel et 4500 truitelles fario.

L'assemblée générale est prévue le 28 janvier 2017 à 16 heures.

En principe, les cartes seront délivrées les dimanches matins 26 février et 5 mars 2017 ainsi que le samedi 4 mars après-midi.

Les cartes journalières seront disponibles au bar de l'amitié et auprès des membres du bureau.

Gérard SAUNIER

## Le Syndicat de chasse

### " La Saint Hubert "

Quelques-uns de ces panneaux bordent les routes de notre commune : les chasseurs agissent pour la biodiversité...

Les chasseurs seraient utiles à l'environnement ? Il y aurait donc, en vrai, et pas seulement dans le sketch des « Inconnus », de bons chasseurs ? Difficile à croire, pour preuve les quelques tags qui tentent d'empêcher la diffusion d'une information aussi saugrenue.

Et pourtant, au niveau national, force est de constater qu'une gestion rigoureuse et responsable des populations de grands gibiers a eu pour conséquence, en particulier, le retour du chevreuil dans toutes les communes rurales de France.

Ces « Bambi », qu'il ne faudrait pas tuer, sont gérés pour assurer leur renouvellement, mais également pour éviter les surpopulations au regard du territoire disponible. Une surcharge de population aux 100 hectares entraîne une dégénérescence des individus, des maladies, voire la disparition du groupe. Un nombre précis de bracelets est attribué aux associations en fonction de l'étendue et de la nature du territoire (prairies, cultures, bois et taillis).

Ces bracelets sont fermés de façon inviolable sur l'animal abattu, avant tout déplacement.

L'association de chasse communale de La Selle-Saint-Loup, ou Syndicat de chasse « La Saint-Hubert », dispose par exemple de 36 « bracelets » à répartir sur les trois prochaines années, soit 12 chevreuils par saison de chasse. Le prélèvement idéal de maintien d'une population se compose de 1/3 de brocards, 1/3 de chevrettes et 1/3 de jeunes. D'autres consignes peuvent être données pour améliorer ou réduire la densité de peuplement. Concernant le petit gibier, notre association fait partie d'un groupement d'intérêt cynégétique (GIC), qui travaille au développement d'une population de faisans sauvages, stable et pérenne. Le suivi du projet s'accompagne tous les ans d'une journée de comptage des « coqs chanteurs », auquel chasseurs et non-chasseurs participent.

Le suivi des perdrix grises est plus préoccupant, malgré un arrêt total de toute chasse depuis plus de cinq ans, le comptage annuel montre une diminution significative des populations. Cet exemple montre s'il en était besoin, que la chasse n'est plus responsable,

bien au contraire, de la disparition du gibier. D'autres causes, qu'il n'est pas permis d'évoquer tant qu'elles ne sont pas établies, participent grandement au déséquilibre écologique. Entre autres, les jeunes perdreaux se nourrissent exclusivement d'insectes...

Les comptages ont lieu en mars pour les perdrix et avril pour les coqs chanteurs, ils sont ouverts à tous et sont l'occasion de rencontres conviviales autour d'un bon buffet.



Tous renseignements sur l'association de chasse sont disponibles auprès des actionnaires, et de notre Président Thierry BACHELIER (02 38 87 31 80). René AUTELLET

# Le Comité des Fêtes

**E**n 2016, vous nous avez accompagné pour :

- La traditionnelle galette du mois de Janvier,
- Notre concours de belote en mars sur le thème « paniers gourmands »
- La fête des voisins début du mois de juin.



Notre repas dansant du 14 juillet animé par l'orchestre Pierre BEZILLE

La brocante ensoleillée de début aout.  
Une journée cirque pour les enfants avec l'intervention de la troupe « Les baladins des Etoiles »

Les animations pour Halloween place de l'église en partenariat avec l'association « La ferme à Paulette »

Et le Spectacle de CIRQUE pour le Noël des Enfants.

*Toute l'équipe  
du Comité des Fêtes  
remercie la Municipalité  
et l'ensemble des bénévoles  
pour l'organisation  
et la réalisation de toutes  
leurs manifestations.*



# LA FERME A PAULETTE



**L'association « La Ferme A Paulette » vous propose une action par saison..**

### **Au printemps : La Foire du Printemps (14 mai 2017)**



Après trois éditions de la « Foire du printemps », de nombreuses évolutions vous ont été proposées.

En 2016, entre autres de nouveaux exposants, Nous vous proposons :

Une structure gonflable  
Une ferme ambulante  
De nombreuses autres surprises vous attendent l'année prochaine. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux exposants et notre équipe réfléchie à de nouvelles activités à vous proposer. Le rendez-vous est pris alors nous comptons sur votre présence et participation.



### **En Automne : Halloween**

Depuis 2015, L'association « la Ferme A Paulette » et le « Comité des fêtes de La Selle Sur Le Bied » se réunissent pour vous proposer un moment de convivialité et d'échange sur le thème d'Halloween. En 2016, l'association LUDIARTS nous a rejoint.

2016 a été l'occasion d'une manifestation de grande ampleur. Ce sont près de 200 personnes qui ont participé. Les enfants ont été magnifiquement horribles. Lors du concours de déguisement, ce sont près de 40 enfants qui se sont inscrits.

Les adultes quant à eux, étaient près d'une trentaine à jouer le jeu du déguisement

Nous savons que vous avez été nombreux à manquer de bonbons. Vous avez également joué le jeu d'halloween.

En 2017, nous serons toujours présents sur la place de l'Eglise pour faire rêver les plus petits et les plus grands.

Mais 2017 sera également l'année de nouvelles actions que vous pouvez découvrir sur notre site.

Alors à bientôt.



Association « La ferme à Paulette », Les Couturiers, 45210 la Selle-sur-le-Bied  
Retrouvez toutes nos actions sur notre site :  
[www.lafermeapaulette.fr](http://www.lafermeapaulette.fr)

## Ludik'arts

L'association Ludik'Arts, créée il y a maintenant un an, propose des cours de dessin et de peinture pour les résidents de la Selle-sur-le-Bied et les communes voisines. Ces cours sont destinés à un public large et varié : les enfants, les jeunes, les actifs et les seniors. L'objectif de Ludik'Arts est d'éveiller, de façon divertissante, la curiosité et d'offrir une activité passionnante et valorisante dans une ambiance d'échange et d'épanouissement.

Ludik'Arts propose également des cours particuliers à domicile et des stages thématiques pendant les vacances scolaires (portrait, Manga, art floral, paysage, linogravure...). Les cours sont dispensés par M. TATCHEV, illustrateur, peintre et dessinateur diplômé de l'école Estienne. Il propose un apprentissage des techniques artistiques adaptées au niveau de chacun pour ainsi vous permettre de donner vie à votre imagination.

Les cours ont lieu :  
 Pour les enfants et ados :  
 Les lundis de 16h30 à 18h00  
 Les mercredis de 14h00 à 15h30  
 Pour les adultes :  
 Les mercredis de 15h30 à 17h00  
 Lieu : Place de l'Église (à côté de la boulangerie) 45210 la Selle-sur-le-Bied  
 A Rozoy-le-Vieil : salle communale (jours et horaires nous contacter)

Pour plus de renseignements : Email : [associationludikarts@gmail.com](mailto:associationludikarts@gmail.com) Tél. : 06 61 89 38 96

## Sculpteur en Gâtinais

Sculpter en la matière  
 Dans nombre matériaux  
 Comme bois, pierre et métaux  
 Que main de l'homme pétrit  
 Se veut bonne manière  
 D'y insuffler la vie.



Notre association entame sa quatrième année en poursuivant son but premier qui est d'initier à la sculpture toute personne désirant s'essayer à un art captivant et accessible à tout un chacun.

Notre effectif croissant et paritaire démontre s'il le fallait, que la sculpture est un des moyens d'expression le plus à même d'assouvir le besoin de concrétiser ce que l'esprit nous suggère.

Christian Naccache.

L'atelier fonctionne le mardi de 14h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Place de l'Église  
 45210 la Selle-sur-le-Bied  
 Tel : 02 38 92 72 80  
 et 06 19 96 68 84.

<b>Christian</b> 	<b>Thierry</b> 	<b>Michel</b> 	<b>Frédérique</b> 
<b>Romain</b> 	<b>Cécile</b> 	<b>Evelyne</b> 	<b>Yohan</b> 
<b>Josette</b> 	<b>Daniel</b> 	<b>Marie</b> 	<b>Pierre</b> 
<b>Fabien</b> 	<b>Claire</b> 	<b>Antoine</b> 	
<b>Nos benjamins :</b>		et	

Association : SCULPTEURS EN GATINAIS - déclarée en sous-préfecture de Montargis sous le N° W451002408.  
 Place de l'église 45210 la Selle-sur-le-Bied Tel : 02 38 92 72 80 et 06 19 96 68 84. N° SIRET : 801 001 009

# UNRPA, Section de La Selle-sur-le Bied

## Une année particulière

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 18 Mars 2016 dans la salle annexe de la Salle Polyvalente, en présence de Madame Danièle-Laure BEURAIN Présidente Départementale, de Monsieur Claude NAQUIN Trésorier de la Fédération du Loiret et de Monsieur Claude DUCREUX Adhérent et Conseiller représentant la Municipalité.

Une minute de silence fut observée en mémoire de notre Secrétaire Christiane TEYSSANDIER et de Jean SANDOUX Membre de la Commission Administrative décédés en début d'année.

Suite à la démission du Président Pierre TEYSSANDIER, et pour que notre Association ne vive pas ses derniers moments comme le craignait l'ensemble des adhérents (voir article paru dans le bulletin municipal n°34), un appel à candidature est proposé à l'Assemblée, dans un premier temps malgré l'insistance de Madame BEURAIN les volontaires ne sont pas légion. Finalement deux personnes se dévouent à savoir Claude DUCREUX et Guy BOURLIER.

Suite au vote à l'unanimité des Adhérents le renouvellement de la Commission Administrative est acté et se compose ainsi :

Président : BOURLIER Guy.

Secrétaire : DUCREUX Claude.  
Trésorière : DUTHOIT Marie-Thérèse.  
Trésorière Adjointe : CHEVALIER Yvette.  
Membres : BACHELIER Ginette,  
DE BROSES Suzanne, POUBEAU Marcelle, SABATIER Monique et Robert.

Reprise de l'activité

Depuis le 18 Mars la commission administrative s'est réunie à huit reprises.

La distribution des timbres d'adhésion a eu lieu les 12 et 19 Avril 2016.

A ce jour l'Association compte 47 membres dont 3 nouveaux. Pour mémoire en 2015 nous étions 57.

Le rassemblement départemental de l'UNRPA a eu lieu cette année à Briare le 21 Avril. Dix Sellois s'y sont déplacés et sont revenus très satisfaits de cette journée. A cette occasion une récompense bien méritée a été décernée à Pierre TEYSSANDIER.

Nous avons organisé une sortie à BAZOCHES au Comptoir du Cacao. L'ensemble des participants ont découvert la fabrication des chocolats. La sortie s'est terminée au restaurant à Jouy par un repas d'un excellent rapport qualité prix. Cette journée fut très appréciée, le nombre des participants étant limité, une reprogrammation pourra être envisagée l'année prochaine.

Nous avons également organisé une

sortie à l'Espace Jean Vilar le 30 Novembre 2016 « Spectacle Musical » proposé par Arc en ciel PRODUCTION « IL ETAIT UNE FOIS L'OPERETTE ».

18 d'entre-nous s'y sont inscrits.

Nous avons aussi prévu le repas de fin d'année au restaurant « Le Moulin du Bief ».

Notre assemblée générale se déroulera le Lundi 23 Janvier en présence de personnes élues de la Fédération du Loiret. A cette occasion les adhérents seront consultés afin de tracer les grandes lignes des activités à prévoir pour 2017. La commission administrative a fait le maximum pour relancer et redynamiser notre association. Nous souhaitons la renforcer car actuellement il manque un vice-président et un secrétaire adjoint.

Nous faisons appel aux personnes de bonne volonté.

Il n'est pas inutile de rappeler que le bénévole occupe une place spécifique dans la société civile. Il apporte sa contribution à des organismes existants en tant qu'acteur volontaire pour être utile à la société, défendre une juste cause et avoir une vie sociale.

Contact : 02 38 87 35 46

ou 02 38 87 30 79.

## Bied Animations Loisirs

### École de danse - Gym adultes

L'école de danse existe depuis 14 ans et compte pour cette année 160 adhérents de 6 à 90ans !

La danse classique, le modern'jazz et les claquettes sont proposés aux enfants et adolescents (à partir de 6 ans).

Un cours de modern'jazz est ouvert aux adultes ainsi que 2 cours de gym, un cours de gym douce le mercredi de 10h30 à 11h30 et un cours type fitness le mercredi de 19h15 à 20h15. (possibilité d'inscription en cours d'année pour la gym)

Le stage de danse pour enfants de 8/12 ans aura lieu les 21-22 et 23 février 2017 (y compris les enfants qui ne sont pas inscrits à l'école de danse).

Notre gala annuel se tiendra les 9 -10 et 11 juin 2017 à la salle polyvalente.

Contact: 06.34.21.42.26

L'association Passion Cabaret est une association loi de 1901 ayant pour but la promotion du spectacle de cabaret dans notre région, au travers d'un groupement d'artistes dont le but essentiel est de prendre plaisir à présenter un spectacle de qualité .

Rejoignez notre page Facebook : **Passion cabaret**

Peut-être aurons-nous le plaisir de vous compter parmi notre public lors de nos prochaines prestations !

Contact: 06.29.88.44.68

## Passion Cabaret



## LES COMMERÇANTS

### LE BAR DE L'AMITIÉ

Didier et Magali : 02 38 87 30 13

### BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Brigitte et Joël DELORME : 02 38 87 30 11

### PHARMACIE DE LA CLERY

Remi CONCE : 02 38 87 34 99

### HOTEL/RESTAURANT

#### « LE MOULIN DU BIEF »

Lida et Emmanuel BLONDEAU : 02 38 87 34 04

### CRÉATION COIFFURE

Angélique : 02 38 87 35 52

### GARAGE RENAULT

Jacqueline et Daniel PASQUIER : 02 38 87 30 69

### AGENCE IMMOBILIERE

#### NAT-IMMO

Nathalie FOUCHER : 02 38 26 00 69

## LES ARTISANS

### PLOMBERIE/CHAUFFAGE

- Dominique HUREAU : 02 38 87 33 73  
- Sébastien GUILLLOT :  
02 38 96 65 42 - 06 18 43 09 87

### COUVERTURE/CHARPENTE

Didier MONTCEAU : 02 38 92 02 22

### MENUISERIE

Max DEVOST : 02 38 87 34 08

### MULTI-SERVICES

Laurent JATTEAU : 06 82 87 71 05

### PEINTURE

Frédéric LEFEVRE : 02 38 87 33 77

### RENOVATION HABITAT

Bruno COLANTUONI : 02 38 87 30 39  
Pierre VOGIN : 02 38 87 31 44

### PRESTASCENE

*(montage et location de scène)*

Rodolphe CHAILLOUX 06 24 76 41 57

### RC MULTISERVICES

Rodolphe CHAILLOUX : 06 24 76 41 57

### TRAVAUX PUBLICS

Benoît CAZIER : 02 38 87 33 57

### TAXI TONY

02 38 07 04 74

### AMBULANCES TONY

06 31 81 05 77

### COIFFEUSE A DOMICILE

Sophie CHATEAU : 06 28 94 19 43  
Charlène VALMORI : 06 18 52 17 06

### ISOLATION/AGENCEMENT

EUURL L.A.J. : 06 75 72 08 16  
Fax : 02 38 87 34 37

## Boucherie - Charcuterie

Implantée depuis 1985 dans le coeur du village, la boucherie DELORME vous propose des viandes de boeuf, veau, porc, agneau, volaille de qualité ainsi qu'un choix varié de préparations bouchères crues.

Vous trouverez aussi une grande gamme de charcuteries « maison » : divers pâtés, saucissons, jambon blanc, large choix de saucisses, boudin noir chaud tous les mercredis, pâtisseries salées etc...

Un rayon « fromage et épicerie » finira de combler vos papilles !



Ouvert du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h, le dimanche de 8h à 12h30.


à 10 minutes de Montargis

**VOUS SOUHAITEZ  
VENDRE OU LOUER VOTRE BIEN**

Nous vous proposons :

- Des honoraires réduits,
- Une estimation précise,
- Une publicité rapide et efficace de votre bien,
- Un compte-rendu des visites,
- Une aide à l'établissement des diagnostics techniques obligatoires, baux et états des lieux,
- Des conseils
- Un suivi rigoureux des dossiers.

**VOUS ETES INTERESSES,  
CONTACTEZ NOUS !**



agencenatimmo@orange.fr  
**www.agencenatimmo.fr**  
7, Place Ile de France - La Selle-sur-le-Bied

**02.38.26.00.69 - 06.73.90.47.57**

## Clinique Vétérinaire

02 38 87 33 22



*La Ferme  
Gâtinaise*



**Gîte de groupe et  
Salle**



[www.la-ferme-gatinaise.fr](http://www.la-ferme-gatinaise.fr)

## Pharmacie de la Cléry

3, rue de Bretagne  
45210 La-Selle-sur-le-Bied  
02 38 87 34 99 - Fax 02 38 87 39 28  
Horaires d'ouverture  
Lundi : 14h - 19h  
Mardi au vendredi :  
9h - 12h et 14h - 19h  
Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

**DEPANNAGE INSTALLATION ENTRETIEN**



**Plomberie - Chauffage  
Climatisation - Sanitaire**  
*Energie renouvelable*

7 rue de Picardie  
45210 La Selle Sur Le Bied  
**Port.06.18.43.09.87**  
**Tél.Fax:02.38.96.65.42**

[www.avs-depannage.fr](http://www.avs-depannage.fr)  
avsdepannage@orange.fr

02 38 87 30 13

BAR DE L'AMITIE

DIDIER ET MAGALI

2 RUE DE BOURGOGNE  
45210 LA SELLE SUR LE BIED



CRÉATION  
Coiffure



11 place de l'Île de France  
La Selle-sur-le-Bied  
02 38 87 35 52

## Auberge Moulin du Bief



Ouvert tous les jours le midi

Ouverture le soir :  
le vendredi et le samedi

M. et M<sup>me</sup> BLONDEAU  
Tél. 02 38 87 34 04  
Fax 02 38 87 30 28  
moulinubief@orange.fr

1, rue de Bretagne  
La Selle-sur-le-Bied

## MARCHÉ

Fruits et Légumes - Fleurs  
Le samedi matin



## Garage Pasquier Renault

Vente  
et Réparation  
toutes marques  
VN /VO  
Carburant / Gaz



24 rue de Bretagne  
La Selle-sur-le-Bied  
02.38.87.30.69  
Fax 02.38.87.31.29

## ENT. INDUSTRIELLES

**BRISSON** - 02 38 87 30 66  
**LOUIS LEMOINE** - 02 38 87 34 50

## LES ARTISTES

### SCULPTEUR SUR VERRE

- Natacha MONDON et Éric PIERRE :  
06 73 36 76 77  
- Éric JULIENNE :  
06 74 40 90 99 - 02 18 12 18 67

### POTIER

Francis LELOUP : 02 38 90 91 74

### ORCHESTRE

- Patrice BEZILLE : 02 38 87 32 19  
- Pierre NORET : 02 38 87 30 15

## VENTE À LA FERME

### BOULANGER

Philippe LEPAGE :  
02 38 87 09 26 - La Colline  
  
Vente de pain/Viennoiserie/ Pizza et snack de 7h à 13h et  
de 15h à 18h30 - Vente de pain tous les samedis matin

### PRODUITS LAITIERS

Maud et Philippe GUENEL :  
02 38 87 31 13 - La Hutte  
Vente de lait les lundis, mercredis,  
vendredis de 18h15 à 18h30

## PROFESSIONS LIBERALES

### INFIRMIÈRES

- Véronique COULON : 06.37.90.57.37  
- Audrey GUILLOT : 06 24 14 77 79

### CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

MM. DE SMET/WOLGUST/COLLET :  
02 38 87 33 22

## AMBULANTS

### ÉPICERIE

Place de l'Église - Le lundi matin

### POISSONNERIE

Place de l'Église - Le mercredi midi

### PIZZA Régal

Le mercredi de 17h30 à 21 h

## MARAÎCHERS

### La ferme aux ânes

06 42 20 35 30 ou 02 38 87 37 14

### Le Jardin des quatre saisons

19 Les Couturiers 06.08.80.89.37

### FAMILLE ACCUEIL PERSONNES AGÉES

Martine PERRAULT : 02 38 90 97 07

### GÎTES RURAUX

Ginette BACHELIER : 02 38 87 31 18  
La Ferme Gâtinaise : 06 24 93 71 82

# Véronique GRIMAULT

**J**e fais du tir à l'arc depuis une quinzaine d'années. Je tire en arc nu (c'est-à-dire sans viseur) je me repère avec ma pointe de flèche et la position des doigts sur la corde. L'hiver, en gymnase, je m'entraîne sur cible anglaise (tir olympique) un blason de 40cm à 16 m.

Début mars, j'ai obtenu une médaille de bronze au championnat de France à Vittel. De mars à octobre, je fais des disciplines de parcours. Les cibles sont réparties dans un espace naturel (en forêt, carrière...) en petits groupes, nous suivons un chemin, des piquets nous indiquent d'où tirer, les distances étant inconnues c'est à nous de les estimer. Il y a 3 sortes de compétitions.

- Le tir campagne : il s'agit de tirer sur 24 blasons ronds noir et jaune. Il y a 4 tailles de blason selon la distance de tir (de 5m à 50 m) au mois d'août j'ai obtenu une médaille d'argent à Tiffauges (44)

- Le tir 3D : il s'agit de tirer sur 24 cibles représentant des animaux 3D en mousse. La distance de tir varie en fonction de la grandeur de la cible de 5 à 30 m cet été je suis devenue championne de France à Bonneval (28).

- Le tir nature : il s'agit d'un tir rapide (chronométré) où l'on doit tirer sur 42 images d'animaux distantes de 5 à 40 m. En mai j'ai obtenu une médaille d'argent à Orléans.

Dans toutes les disciplines, nous totalisons les points marqués pour chaque flèche, pour les cibles animalières la zone vitale rapporte plus de points que le reste de l'animal.

Véronique GRIMAULT

**TIR À L'ARC** ■ Elle était en lice dans la catégorie scratch femme bare bow

## Le bronze pour Véronique Grimault

Les championnats de France de tir à l'arc en salle avaient lieu ce week-end à Vittel et Véronique Grimault, la championne de l'ESG, a remporté la médaille de bronze en catégorie « scratch femme bare bow ».

Cette rencontre a rassemblé 314 archers, hommes et femmes de toutes catégories.

Pratiquer le « bare bow », c'est utiliser un arc sans viseur ni stabilisateur. Dans cette discipline, huit femmes seulement ont été sélectionnées, toutes catégories confondues.

En forme moyenne, samedi, Véronique Grimault a terminé son tir de classement en sixième position, elle qui est habituée des podiums (depuis 2007, sept podiums sur dix participations).

Dimanche, elle avait retrouvé tout son potentiel



**RÉSULTAT.** Véronique Grimault (à droite) est montée sur la troisième marche du podium.

puisqu'elle a battu en quart-de-finale Chantal Porte (Saint-Avertin), membre de l'équipe de France.

En revanche, elle n'a pas remporté sa demi-finale contre Françoise Volle (Lyon) mais a décroché sa médaille de bronze contre

Sylviane Angouillant (Épernon).

Mère de deux enfants, Véronique Grimault habite La Selle-sur-le-Bied et concilie son métier de professeur des écoles avec sa passion du tir à l'arc. Licenciée de l'ESG tir à

l'arc depuis cette saison, elle a passé plusieurs années à Amilly mais s'entraîne à Ferrières depuis longtemps.

La championne de France, Nathalie Jarry, est aussi de la région Centre Val-de-Loire puisqu'elle habite Vierzon. ■

# Calendrier des fêtes et des manifestations 2017

## Le Samedi 14 janvier

Vœux du Maire  
à 18 H Municipalité

## Le Dimanche 15 janvier

Galette des Anciens  
Comité des Fêtes

## Le Samedi 21 janvier

Assemblée Générale UNC

## Le Samedi 21 janvier

AG et repas des bénévoles  
Comité des Fêtes

## Le Lundi 23 janvier

Assemblée Générale UNRPA  
UNRPA

## Le Samedi 28 janvier

AG de La Truite Selloise

## Les Mar 21, Mer 22 et Jeudi 23 février

Stage de Danse  
Bied Animations Loisirs

## Le Dimanche 26 février

Choucroute  
Espérance Selloise

## Le Dimanche 5 mars

Belote  
Comité des Fêtes

## Le Dimanche 19 mars

repas des Anciens de la Commune  
Municipalité

## Le Samedi 25 mars

Soirée du club  
Bal Foot

## Le Lundi 17 avril

Chasse aux oeufs  
Association  
La Ferme A Paulette

## Le Lundi 8 mai

Commémoration Nationale  
Municipalité

## Le Dimanche 14 mai

Fête du Printemps  
La Ferme A Paulette  
Salle polyvalente

## Le Dimanche 21 mai

Méchoui  
UNC

## Le Samedi 3 juin

Fête des voisins  
Comité des Fêtes

## Le Vend. 9, Sam 10, Dim. 11 juin

Gala de danse  
Bied Animations Loisirs

## Le Mardi 13 juin

Chorale des enfants  
Municipalité et Comité des Fêtes  
Écoles

## Le Samedi 24 juin

Tournoi nocturne  
BAL FOOT

## Le Vendredi 14 juillet à 16 h

Fête Nationale  
Municipalité et Comité des Fêtes

## Le Dimanche 6 août

Brocante  
Comité des Fêtes

## Le Jeudi 26 octobre

Repas des bénévoles  
La Truite Selloise

## Le Mardi 31 octobre

Halloween  
La Ferme A Paulette et Comité des Fêtes

## Le Samedi 11 novembre

Fête de l'Armistice  
et repas des Anciens Combattants

## Le Dimanche 19 novembre

Foire d'hiver  
La Ferme A Paulette

## Le Dimanche 26 novembre

Repas dansant UNC

## Le Samedi 2 décembre

Noël des enfants  
Municipalité et Comité des Fêtes